

Chambre d'assemblée de la Nouvelle-Écosse

1^{er} mai 2009

L'honorable Alfie MacLeod
Président
Chambre d'assemblée
Province House
Halifax, Nouvelle-Écosse

M. le président,

Conformément à la résolution n° 1221 adoptée par la Chambre d'assemblée le jeudi 23 novembre 2006, le Comité spécial sur la participation au processus démocratique est heureux de soumettre son rapport préliminaire à la Chambre d'assemblée de la Nouvelle-Écosse.

Respectueusement soumis,

Michel P. Samson, député
Président
Comité spécial sur la participation au processus démocratique

DÉCLARATION DE SOUMISSION
Respectueusement soumis à la Chambre d'assemblée
le 1^{er} mai 2009

Michel P. Samson, député
Président

J'approuve

L'hon. Mark Parent, député

J'approuve

Keith Bain, député

J'approuve

Graham Steele, député

J'approuve

H. David Wilson, député

J'approuve

L'hon. Jamie Muir, député

J'approuve

Maureen MacDonald, députée

J'approuve

Charlie Parker, député

J'approuve

Harold Theriault, député

Rapport du Comité spécial sur la participation au processus démocratique

2009

(Version préliminaire)

Table des matières

Message du président	3
Remerciements	5
Résumé	5
Rapport du comité spécial	11
Contexte	11
Problématique	11
Pourquoi les citoyens votent-ils moins?	12
Conclusions du Processus I des consultations publiques	16
Afro-Néo-Écossais	16
Premières nations	16
Jeunes	17
Conclusions du Processus II des consultations publiques	
Groupes de discussion pour adultes, présentations publiques et commentaires faits par écrit	20
Mécontentement lié au processus politique général	21
Perception des politiciens par le public	21
Processus électoral	22
Que font les autres provinces?	23
Liste des recommandations	27

Annexes

Annexe A : Membres du comité spécial et changements apportés	29
Annexe B : Mandat du Comité spécial sur la participation au processus démocratique	30
Annexe C : Travaux du comité spécial	31
Calendrier des réunions du comité	31
Calendrier des consultations publiques	31
À propos des groupes de discussion	32
Calendrier des groupes de discussion	32
Avis pour les réunions et les audiences publiques	34
Comptes rendus	34
Recherches	34
Remerciements	35
Annexe D : Taux de participation aux élections fédérales par province et par territoire 1988–2006	36

Annexe E : Comparaison des taux de participation aux élections provinciales (1990–2008)
37

Annexe F : Taux de participation – Exemples concrets donnés par Élections N.-É. 39

Annexe G : Bibliographie 43

Liste des tableaux

Graphique 1 : Taux de participation des électeurs des démocraties occidentales, de 1960 à 2005

© Droit d’auteur de la Couronne, province de la Nouvelle-Écosse, 2009

ISBN : 978-1-55457-299-1

Message du président

Suite aux nombreux groupes de discussion, consultations et présentations qui ont eu lieu dans toute la province, le Comité spécial sur la participation au processus démocratique souhaite faire sept recommandations visant à favoriser l'engagement des électeurs.

La participation citoyenne constitue la pierre angulaire d'un gouvernement représentatif fort. Notre comité s'est donc employé à trouver des façons d'inciter les citoyens à participer davantage au processus démocratique.

Celui-ci, composé de trois membres de chacun des trois partis présents à l'Assemblée législative, a organisé huit réunions et groupes de discussion à travers la province dans le but de mieux comprendre pourquoi le taux de participation des électeurs néo-écossais baisse de façon significative depuis vingt ans comme dans de nombreux autres pays. Outre ces réunions et groupes de discussion, les membres du comité ont eu la possibilité d'assister à des présentations faites par un certain nombre de parties intéressées, à l'occasion notamment des célébrations du 250^e anniversaire de la démocratie parlementaire en Nouvelle-Écosse, ou encore par des membres du ministère de l'Éducation et du Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse.

Grâce aux conversations que nous avons eues avec les Néo-Écossais ainsi qu'à certaines études et témoignages, nous avons élaboré sept recommandations précises visant à mettre un frein à la « perte » des électeurs. Nous pensons que ces recommandations peuvent non seulement permettre de renverser la tendance, mais également d'inciter les citoyens à reprendre le chemin des urnes.

Selon nous, intégrer aux programmes scolaires davantage de leçons sur les élections, mettre à profit le succès d'événements comme Démocratie 250, et inciter les écoles à visiter régulièrement l'Assemblée législative, permettrait aux jeunes Néo-Écossais de mieux comprendre le fonctionnement du gouvernement et la nature du travail des élus.

Pour atteindre cet objectif, nous pensons que les élus devraient pouvoir se rendre plus souvent dans les écoles, à la fois pendant et entre les élections, et que la télévision législative devrait proposer des émissions pédagogiques.

Il pourrait être également utile de revoir la loi sur les élections (*Elections Act*) pour faire du vote un acte aussi convivial que possible, ainsi que pour changer les règles qu'utilise la Chambre pour favoriser la mise en place d'une approche plus moderne quant au processus législatif.

Le comité est conscient que renverser la tendance actuelle ne peut pas se produire en un jour. Il espère toutefois que ses recommandations peuvent être un tremplin vers une plus grande participation des électeurs.

Il est dans l'intérêt de tous d'avoir une population plus engagée et de faire en sorte que chaque citoyen comprenne pleinement l'importance de chaque vote. Il est facile, pour une personne, de penser qu'il n'est pas possible de changer les choses ou d'avoir voix au chapitre; cependant, chacun a son mot à dire. Et pour cela, il suffit de se faire entendre.

Je suis honoré que l'on m'ait demandé d'être président de ce comité spécial. Le présent rapport, ainsi que les recommandations qu'il contient, n'auraient pas été possibles sans la contribution des très nombreuses personnes qui nous ont fait part de leurs avis sur la question, ainsi que sans l'aide des membres d'Élections Nouvelle-Écosse, de Démocratie 250, et du personnel de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse et de Communications Nouvelle-Écosse.

Remerciements

Le comité souhaite remercier tous les Néo-Écossais qui ont participé à ce travail, ainsi que les membres de Démocratie 250, d'Élections Nouvelle-Écosse et des organismes qui nous ont aidés à rassembler les informations dont nous avons besoin. Même s'il faudra attendre un certain temps avant que les choses aillent dans la bonne direction, ce processus a été un bon point de départ pour inciter les Néo-Écossais à reprendre le chemin des urnes ainsi qu'à débattre de l'importance des privilèges démocratiques.

Résumé

Comment inciter les citoyens à participer davantage au processus électoral?

La baisse du taux de participation aux élections est un problème, non seulement en Nouvelle-Écosse, mais également au niveau national et international. Entre 1968 et 2005, ce taux a connu une baisse importante dans cinq grandes démocraties, dont la Grande-Bretagne et les É.-U. Au Canada, le taux de participation aux élections fédérales a baissé de presque 20 pour cent entre 1962 et 2008. Les dernières élections fédérales ont d'ailleurs connu le taux de participation le plus faible de toute l'histoire canadienne.

Le taux de participation aux élections a de plus baissé dans la quasi totalité des provinces depuis 1990. En 2003, la Nouvelle-Écosse a connu son taux le plus faible, soit moins de 60 pour cent de participation. Étant donné que la participation à des élections dépend d'un certain nombre de facteurs (météo, modification des circonscriptions et de l'emplacement des bureaux de vote, etc.), qui peuvent d'ailleurs varier d'une élection à l'autre, il est difficile de comprendre les véritables causes d'une telle baisse.

Le Comité spécial sur la participation au processus démocratique a donc été mis sur pied en 2007 pour examiner les chiffres dans le détail, identifier les obstacles au vote et recommander un certain nombre de solutions. Étant donné que notre tâche principale était de comprendre les raisons pour lesquelles les citoyens participent de moins en moins au processus démocratique, nous nous sommes éloignés des façons traditionnelles de recueillir des informations. En effet, nous sommes allés à la rencontre des citoyens en organisant des débats et des groupes de discussion. Les Néo-Écossais nous ont également fait part de leurs avis sur la question par l'intermédiaire du site Facebook ou en nous envoyant des courriers, ce qui nous a permis d'atteindre celles et ceux qui n'assistent pas normalement à des réunions publiques. Nous avons de plus interrogé certains députés sur les tendances observées dans leur circonscription électorale, et nous avons pris connaissance de documents produits par les gouvernements, les universités et les médias grand public.

Parmi les raisons qui se rapportent à la désaffectation du public, certaines semblent être communes à toutes les démocraties modernes; nous les avons classées en neuf catégories :

- Variations régionales

Ces variations sont présentes à la fois au niveau provincial et au niveau fédéral.

- Différences entre la ville et la campagne

Le taux de participation à une élection est généralement plus élevé dans les circonscriptions rurales. La tendance à l'émigration vers les villes de certains groupes d'âge a modifié l'équilibre ville/campagne.

- Sentiment de contentement

Moins de gens votent quand la société n'est pas en crise ou en prise avec des problèmes graves, quand on s'attend à ce que la personne qui occupe le pouvoir soit réélue, ou quand un candidat ou un parti a peu de chances de l'emporter.

- Statut socio-économique

Plus une personne est aisée et éduquée, plus il y a de chances qu'elle vote.

- Âge d'une personne

- Stabilité relative ou mobilité d'une population

Une population mobile est plus détachée et donc moins susceptible de voter. En effet, beaucoup de Néo-Écossais travaillent dans l'ouest du pays ou se sont installés à Halifax pour travailler ou étudier.

- Aspects pratiques

Les gens sont moins susceptibles de voter si les bureaux de vote sont mal situés, s'il y a des conflits d'horaire, si une famille ne peut pas trouver de gardienne, etc.

- Méfiance croissante à l'égard du processus politique

Plus les citoyens sont informés, plus ils se méfient du gouvernement. Les gens ne se rendent pas aux urnes s'ils pensent que leur vote ne peut rien changer.

- Race et ethnicité, langue, religion

Certains segments de la population ne votent pas assez, que ce soit au niveau national ou provincial. Les minorités se sentent exclues quand elles ne sont pas représentées au sein du gouvernement et quand le processus politique ne permet pas d'aider leur communauté.

Tous ces facteurs sont donc responsables de la désaffection des électeurs en Nouvelle-Écosse, chose qu'ils ont d'ailleurs exprimée pendant les consultations publiques. Nous sommes directement allés voir les groupes les moins présents aux urnes, c'est-à-dire les Afro-Néo-Écossais, les autochtones, les jeunes et les personnes âgées. Ces personnes nous ont expliqué ce qui selon elles ne fonctionne pas et ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation.

Afro-Néo-Écossais

Beaucoup d'Afro-Néo-Écossais se considèrent comme des citoyens de seconde zone. Selon eux, leurs problèmes n'ont pas été traités par les différents gouvernements provinciaux qui se sont succédé, surtout en ce qui concerne l'éducation, l'infrastructure communautaire et la santé. Très peu de candidats se rendent dans leurs communautés pendant les campagnes électorales, surtout

dans les régions rurales. De plus, une fois élus, les candidats ne se rendent presque jamais dans les communautés afro-néo-écossaises.

Que faut-il faire pour changer la situation? Selon certains, une plus grande diversité chez les candidats, surtout en ce qui concerne les minorités visibles, permettrait de faire avancer les choses. Pour d'autres, il s'agirait plutôt de cibler l'éducation et d'inciter les citoyens à davantage participer au processus démocratique. Les membres du comité ont fait remarquer que l'initiative D250 n'était pas présente dans les communautés afro-néo-écossaises. Selon les membres de ces communautés, être invité à participer à des groupes de discussion est une première bonne étape, mais le processus doit aller plus loin.

Premières nations

Dans la plupart des provinces, la participation des membres des Premières nations aux élections provinciales est faible et en baisse. Selon les statistiques des élections provinciales de 1993, 45 % des habitants des réserves ont voté à ces élections. En revanche, les élections au sein des bandes attirent en Nouvelle-Écosse de nombreux électeurs (plus de 90 %).

Comment expliquer ces chiffres? Les membres des Premières nations n'hésitent pas à aller voter, mais seulement s'ils considèrent que l'enjeu d'une élection est important pour leur quotidien, et beaucoup d'entre eux ne se sentent pas concernés par les élections provinciales. Étant donné que les relations qu'ils entretiennent avec le Canada relèvent principalement du gouvernement fédéral, ils ont tendance à accorder plus d'importance à la politique fédérale qu'à la politique provinciale.

Aucune organisation autochtone provinciale n'a choisi de prendre part à nos consultations, mais plusieurs étudiants et un adulte ont participé aux groupes de discussion. L'adulte en question a indiqué que le concept de démocratie à l'occidentale, c'est-à-dire avec plusieurs partis politiques, n'appartient pas à la culture autochtone. Selon les autochtones, ce type de système est source de division. Pour eux, gouverner grâce à un conseil d'anciens cherchant à obtenir des consensus fonctionne mieux. (Le modèle de non-partisanerie actuellement en place au Nunavut ressemble à notre modèle municipal.) En général cependant, l'adulte présent aux groupes de discussion a indiqué que la désaffectation des autochtones découle d'un scepticisme sous-jacent vis-à-vis du système en place.

Jeunes

Chez les jeunes, le taux de participation le plus faible se retrouve chez ceux qui sont nés après 1970. En effet, les jeunes ont moins tendance à intégrer un parti politique, à voter, à s'intéresser à la politique ainsi qu'à connaître la politique que les personnes plus âgées. En revanche, ils ont autant tendance que ces dernières à inscrire leur nom sur une pétition, à manifester ou à faire du bénévolat. Par conséquent, le manque d'intérêt n'est pas la seule raison de leur indifférence par rapport au processus politique.

Sont-ils insatisfaits des façons traditionnelles de participer à la vie politique du pays et de la province? Pensent-ils que le processus démocratique ne les concerne pas? Quels types de participation privilégient-ils?

Quand la participation au processus démocratique est encouragée à la maison, les jeunes ont plus tendance à voter. Les étudiants qui ont participé aux groupes de discussion ont indiqué qu'avec plus d'information et d'incitation, ils voteraient très probablement aux prochaines élections. Notre première recommandation cible donc la participation des jeunes au processus démocratique.

Aînés

Nos trois dernières recommandations ciblent les préoccupations des aînés, mais également celles de tous les Néo-Écossais. Si voter était un acte simple et pratique, si nous comprenions comment le gouvernement fonctionne et comment les décisions sont prises, si nous comprenions ce que notre gouvernement fait et pourquoi, et si nous savions que les élus sont compétents, la société dans son ensemble en tirerait profit.

Résumé des recommandations

Comment inciter les citoyens à participer davantage au processus électoral?

Les problèmes liés à la baisse des taux de participation aux élections sont systémiques, mondiaux et existent depuis longtemps. Le comité est conscient qu'il n'est peut-être pas possible de renverser cette tendance sur le court terme. Ses membres souhaitent cependant faire les recommandations suivantes en guise de points de départ pour inciter les citoyens à davantage participer au processus électoral, en commençant par les jeunes.

1 Intégrer aux programmes scolaires plus de cours sur les élections.

Nous recommandons qu'un comité de travail, comprenant des membres du ministère de l'Éducation, du Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse, d'Élections Nouvelle-Écosse ainsi que du Bureau du président, soit mis en place pour examiner le contenu actuel des programmes scolaires allant du primaire à la 12^e année, la façon dont ces programmes sont enseignés, ainsi qu'examiner si certains changements peuvent y être apportés afin que tous les élèves des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse puissent apprendre, à un moment donné de leur scolarité, la mécanique du processus électoral ainsi que l'importance de ce processus dans la création d'une société épanouie.

L'initiative Démocratie 250 s'est principalement concentrée sur l'amélioration du taux de participation des jeunes (de moins de 30 ans) de la Nouvelle-Écosse. Cette initiative a permis de comprendre que les jeunes votent peu parce qu'ils ne savent pas comment le gouvernement, et avant tout le processus électoral, fonctionnent. Notre travail nous a permis d'arriver à la même conclusion. Presque toutes les personnes qui se sont exprimées pendant les consultations ont indiqué qu'il fallait réintégrer aux programmes scolaires des écoles publiques des cours portant sur le processus de gouvernance politique.

Même si les programmes scolaires des écoles publiques offrent à leurs enseignants de très nombreuses occasions d'aborder la gouvernance politique d'un pays, il existe seulement un cours, en 11^e année, qui explique comment fonctionne le processus électoral et les différentes

formes de gouvernance. Tous les autres cours ou sujets portant sur la politique sont facultatifs. Les enseignants qui s'intéressent eux-mêmes au processus politique ont tendance à aborder ces questions, mais pas les autres. Quand les écoles invitent des anciens combattants à venir parler aux élèves, ou organisent des élections simulées et des simulations du Parlement, les jeunes s'intéressent alors davantage au processus électoral.

2 Poursuivre, dans un nouveau format, le travail commencé par Démocratie 250

Nous recommandons que le travail commencé par Démocratie 250 se poursuive grâce à la création d'un Bureau du renouvellement démocratique au sein d'un organe qui existe déjà, comme le Bureau du président de l'Assemblée législative ou Communications Nouvelle-Écosse, ou en tant que comité de travail au sein du ministère de l'Éducation ou d'Élections Nouvelle-Écosse. Des ressources supplémentaires seraient consacrées au personnel et au budget de ce bureau.

Les jeunes qui ont participé aux ateliers organisés dans le cadre de D250 ont trouvé extrêmement enrichissant de pouvoir discuter avec deux anciens premiers ministres provinciaux de sujets qui les intéressent. Ils ont eu l'impression que les adultes ne se contentaient pas de les écouter, mais qu'ils prenaient leurs préoccupations au sérieux. Les jeunes qui ont participé aux activités proposées dans le cadre de l'initiative D250 ont indiqué qu'ils souhaiteraient que les programmes scolaires abordent davantage le processus électoral et démocratique. Chez les jeunes en âge de voter, beaucoup ont indiqué qu'ils étaient sûrs de voter aux prochaines élections.

3 Permettre aux écoles de visiter régulièrement l'Assemblée législative

Nous recommandons que le Bureau du Président de l'Assemblée législative collabore avec le ministère de l'Éducation pour permettre aux écoles de visiter plus régulièrement l'Assemblée législative.

4 Permettre aux élus de se rendre davantage dans les écoles, à la fois pendant et entre les élections.

Même si la plupart des conseils scolaires et des écoles accueillent volontiers des élus, certains hésitent à le faire. Nous recommandons par conséquent qu'une politique provinciale soit mise en place en ce qui concerne les visites des écoles par les élus, à la fois pendant et entre les élections.

Pendant les groupes de discussion et les consultations, les jeunes ont donné plusieurs raisons au manque d'intérêt qu'ils portent au processus électoral. Beaucoup ont indiqué ne pas suffisamment posséder d'informations sur les candidats. Il est cependant difficile de remédier à cette situation quand certains conseils scolaires ne permettent pas aux politiciens de rendre visite aux écoles pendant une campagne électorale. Beaucoup d'élèves ont dit qu'ils souhaiteraient entendre ce que les élus ont à dire et qu'ils voudraient les rencontrer en dehors des campagnes

électorales. Les députés qui ont rendu visite aux écoles de leurs conseils scolaires ont remarqué que les élèves étaient très attentifs et posaient de très bonnes questions. Les élèves ont quant à eux indiqué que de telles rencontres leur donnaient l'impression que quelqu'un s'intéressait à eux.

5 Élargir le rôle de la télévision législative pour y inclure des programmes pédagogiques

Nous recommandons que le rôle de la télévision législative soit élargi pour y inclure, outre les débats de l'Assemblée, des programmes pédagogiques sur le processus de gouvernance politique en Nouvelle-Écosse, et donc que le Bureau du président débâte avec les fournisseurs de chaînes câblées et le CRTC pour déterminer si la télévision législative pourrait être intégrée dans leurs forfaits de base, par exemple sur les chaînes communautaires.

Les Néo-Écossais ont exprimé, pendant les consultations, leur mécontentement vis-à-vis du processus politique dans son ensemble. Le cynisme des politiciens fait partie des facteurs responsables de la baisse des votes chez les citoyens. Cela est souvent attribué à un meilleur accès à l'information, ce qui rend le public plus critique par rapport au système. Certains participants ont dit qu'ils avaient arrêté de voter parce qu'ils ont l'impression que leur voix ne compte pas, et ce, pour un ensemble de raisons se rapportant toutes plus ou moins à un manque de confiance. Beaucoup de personnes votent parce qu'il s'agit d'un devoir civique, et non parce qu'elles pensent que leur vote a de l'importance, ou encore pour ne pas déshonorer les sacrifices de ceux qui se sont battus pour préserver ce droit. Les participants ont également indiqué que les politiciens doivent davantage écouter les électeurs et être plus présents dans leurs circonscriptions entre les élections.

Nous avons eu l'impression très forte qu'il existe un manque de communication évident entre le gouvernement et le public. Bien que de nombreux mécanismes permettent de communiquer et que beaucoup d'efforts sont faits dans ce sens, les participants ont indiqué qu'en général le message ne passait pas. Ces derniers, aussi bien les jeunes que les adultes, pensent qu'ils comprendraient mieux comment les décisions sont prises s'ils savaient comment fonctionne le gouvernement—pas seulement à la Chambre, mais également au quotidien. Ils souhaitent donc aller au-delà de ce qui leur est présenté dans les médias.

6 Revoir la loi sur les élections (*Elections Act*) pour permettre aux citoyens de voter de la façon la plus conviviale qui soit.

Bien que l'intention de ce comité ne soit pas de revoir la loi sur les élections (*Elections Act*), ses membres recommandent qu'un comité d'experts soit créé sur résolution de la Chambre et mis sous la direction du directeur général des élections de la Nouvelle-Écosse, avec les ressources nécessaires à sa mission, pour effectuer une révision générale de la loi sur les élections (*Elections Act*) de la Nouvelle-Écosse, en vue de la moderniser et de la simplifier, tout en conservant les notions de confidentialité et d'impartialité qu'elle renferme actuellement.

Les participants ont fait de nombreux commentaires sur le processus électoral en lui-même. Par exemple, les règlements relatifs aux élections, pour les trois niveaux de gouvernement, ne sont pas les mêmes, ce qui engendre une certaine confusion. Les membres de chaque groupe que nous avons rencontré ont indiqué que le processus en question comporte des problèmes, lesquels ont d'ailleurs découragé des gens qu'ils connaissent d'aller voter en octobre dernier. On nous a également parlé de problèmes se rapportant aux emplacements des bureaux de vote et suggéré que ces bureaux soient placés dans des endroits publics comme des bibliothèques, des campus et des centres commerciaux. Parmi les personnes auxquelles nous avons parlé, beaucoup ont demandé de pouvoir voter d'une autre façon, par exemple, par Internet. Le directeur général des élections a indiqué que l'emplacement des bureaux de vote était strictement réglementé en vertu de la loi actuelle sur les élections (*Elections Act*) et qu'aucune nouvelle façon de voter n'était permise.

De nombreux participants ont exprimé leur mécontentement quant à l'actuel système majoritaire uninominal. Même si ce système ne faisait pas partie du travail de notre comité, beaucoup de participants ont indiqué qu'il devrait être examiné à l'avenir.

7 Apporter des changements aux règles en vigueur à la Chambre pour inciter l'adoption de comportements plus décents de la part des membres du gouvernement.

Nous recommandons que le comité sur les affaires de la Chambre revoie les règles utilisées par celle-ci et apporte certains changements pour résoudre les problèmes soulevés pendant les consultations publiques.

Le comportement des députés à la Chambre a un impact négatif sur la façon dont le public perçoit les politiciens. De nombreux participants ont en effet indiqué qu'ils avaient une mauvaise perception de ces derniers. Cette opinion a été renforcée par les publicités offensives qui ont été diffusées sur les chaînes de télévision et les postes de radio lors des dernières élections fédérales. Ces publicités ont joué un rôle important dans la décision de certains jeunes et adultes de ne pas voter. Le comportement des politiciens à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative renforce en outre cette perception négative. Beaucoup de participants ont dit que le comportement puéril des députés les faisait douter de la capacité des politiciens à gouverner.

Rapport du Comité spécial sur la participation au processus démocratique

Contexte

Jamais les Néo-Écossais n'avaient aussi peu voté qu'au cours des dernières élections provinciales (2006), puisque le taux de participation est descendu à 59,89%, par rapport à 65,79% en 2003. Étant donné que le taux de participation des électeurs diminue de façon régulière depuis les années 1970, cette situation ne constitue pas une anomalie. Elle a cependant entraîné chez les politiciens une sorte de réveil des consciences. Le Comité spécial sur la participation démocratique a donc été créé en 2007 pour comprendre pourquoi les Néo-Écossais s'éloignaient en si grand nombre du chemin des urnes.

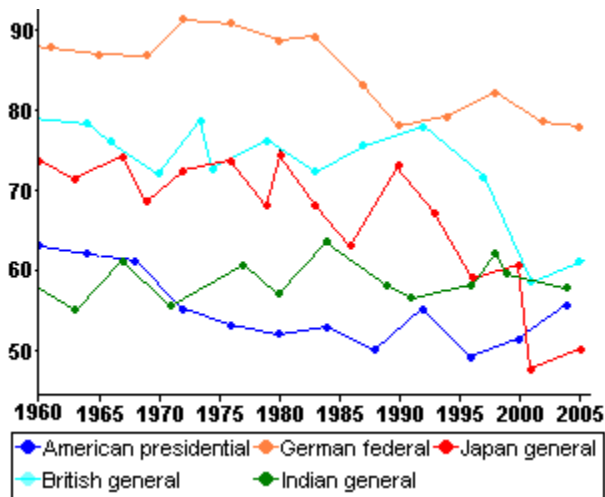
En raison de la nature même du problème, c'est-à-dire comprendre la désaffectation des citoyens vis-à-vis du processus démocratique, le comité en question a décidé d'utiliser des moyens non traditionnels pour aller à la rencontre des électeurs au lieu d'avoir recours aux réunions publiques ordinaires. Le présent rapport résume donc les résultats de cette enquête. Les informations présentées ont été recueillies de la façon suivante : analyse de documents gouvernementaux et universitaires, consultations publiques : rencontres directes, groupes de discussion, commentaires faits sur Facebook, courriers postaux, entretiens avec des députés sur les tendances et sur les opinions de leurs électeurs.

Problématique

La baisse du taux de participation des électeurs constitue non seulement un problème en Nouvelle-Écosse, mais également dans les autres provinces ainsi qu'au niveau national et international (voir par exemple Blais et coll., 2003). Même si la participation électorale n'influe pas forcément sur les résultats d'une élection (voir Rubenson et coll., 2007), la documentation et les preuves empiriques soulignent un manque d'engagement de la part des citoyens. Cette désaffectation est symptomatique d'une multitude de problèmes sociétaux (voir Nadeau et coll. 2000; Gidengil et coll. 2004; Putnam 2000).

Comme le graphique situé ci-dessous l'indique, la participation électorale a baissé dans cinq des principales démocraties entre 1968 et 2005, dont la Grande-Bretagne et les É.-U.

Graphique 1 : Taux de participation des électeurs dans les démocraties occidentales, de 1960 à 2005 (Source : site Web du International Institute for Democracy and Electoral Assistance)



Au Canada, entre 1962 et 2008, le taux de participation aux élections fédérales est passé de 79 % à 59,1% (-19,9%)¹. Chose intéressante en revanche, le taux de participation à l'élection fédérale de 2006, qui s'est déroulée en hiver et qui coïncidait avec les fêtes de fin d'année, a vu une augmentation d'environ 5 % par rapport au creux sans précédent de 60,9 % pour l'élection de 2004. Élections Canada a fait beaucoup de publicité pour l'élection de 2006, surtout pour inciter les jeunes à voter. Il est difficile de savoir avec précision si cette campagne publicitaire a entraîné la hausse en question, mais elle semble au moins avoir permis de sensibiliser les électeurs. Malgré cela, l'élection qui a eu lieu l'automne dernier a connu le taux de participation le plus faible de toute l'histoire canadienne.

Le taux de participation des électeurs a également baissé dans chaque province depuis 1990 (pourcentages provenant des sites Web des bureaux électoraux)

Terre-Neuve-Labrador	-21,62%	Manitoba	-12,46%
Nouvelle-Écosse	-15,50%	Saskatchewan	- 7,31%
Nouveau-Brunswick	-12,60%	Alberta	-18,91%
Î.-P.-É.	+ 3,14%	C.-B.	- 5,84%
Québec	-25,08%	Yukon	- 4,64%
Ontario	-12,30%	T.N.-O.	- 9,38%
		Nunavut	-17,39% (1999–2008)

L'Î.-P.-É. est la seule exception, avec une légère augmentation de 3,14 %.

Il est intéressant de noter que même si dans l'ensemble le taux de vote a baissé depuis 1990, celui-ci a augmenté au cours des deux dernières élections provinciales de la Saskatchewan. Cette augmentation a entraîné en 1991 l'arrivée au pouvoir du NPD, lequel parti a été réélu au cours des deux élections suivantes (1995 et 1999 – gouvernement minoritaire). En 2001, le premier ministre de cette province, Roy Romanow, a quitté son poste, ce qui a pu pousser les électeurs de cette province à se rendre aux urnes en plus grand nombre pour les élections en question (Elections Saskatchewan); précisons toutefois que le NPD n'a gagné que par une faible majorité.

¹ Voir les Annexes pour obtenir les statistiques des élections fédérales, provinciales et néo-écossaises.

En 2007, l'augmentation du taux de participation a été attribuée, par Elections Saskatchewan, au nombre record des électeurs qui se sont rendu dans les bureaux de vote par anticipation (43 730).

Pourquoi les citoyens votent-ils moins?

Même si le taux de participation global connaît une baisse certaine dans toutes les provinces, il convient de noter qu'il peut être extrêmement difficile de comparer plusieurs élections, en raison de facteurs divers, et donc de comprendre avec exactitude les raisons de cette baisse. D'une élection à l'autre, des facteurs variés peuvent influencer sur le taux de participation. Il faut donc d'abord déterminer si les chiffres connaissent une baisse réelle, ou s'il s'agit simplement d'une perception basée sur les pourcentages de la participation d'ensemble. En comparant le nombre d'électeurs de chaque circonscription et de chaque bureau de vote aux électeurs qui ont effectivement voté, il semblerait que, même si le problème peut ne pas être aussi grave que les pourcentages d'ensemble le montrent, la participation électorale ait néanmoins atteint un creux historique, non seulement en Nouvelle-Écosse, mais également dans les autres provinces ainsi qu'à l'étranger.

Par exemple, les conditions météorologiques en vigueur le jour d'une élection jouent un certain rôle, surtout en hiver. En effet, beaucoup d'électeurs ne votent pas s'il pleut, s'il neige, s'il y a de la glace, ou si du mauvais temps est prévu. Les modifications apportées, d'une élection à l'autre, aux limites des circonscriptions électorales ainsi qu'aux listes électorales, ont également un effet. Cela a été confirmé pendant les entrevues des députés, puisque beaucoup ont indiqué que selon les électeurs, l'emplacement des bureaux de vote et leur accessibilité sont très importants. Un exemple a d'ailleurs été donné : un pêcheur habitant dans la région South Shore, dont le bureau de vote avait été déplacé, a déclaré qu'il ne voulait pas conduire pendant 45 minutes pour aller voter après s'être levé à 3 heures du matin et avoir passé 12 heures en mer. Les employés d'Élections Nouvelle-Écosse ont donné de nombreux exemples venant directement des électeurs (voir les Annexes). Ces derniers vont des plaintes liées aux bureaux de vote situés dans des églises, aux longues files d'attente, en passant par le comportement des personnes travaillant dans les bureaux de vote.

Certaines raisons, qui semblent universelles, tombent dans les catégories suivantes :

- Les variations régionales jouent un rôle au niveau provincial et fédéral, ainsi que dans les circonscriptions urbaines et rurales (Blais et coll. 2004; Élections Canada 2007; Pammett 1991; Pammett, Leduc 2003; Studlar 2006). En général, les gens qui habitent la campagne votent plus; en revanche, avec le problème de l'exode rural, cette situation commence à changer. Il s'agit en fait d'une question de stabilité ou de mobilité de la population : en général, les populations sont plus stables et plus homogènes en campagne; par exemple, le taux de participation enregistré dans les circonscriptions possédant un pourcentage élevé d'Acadiens tend à être le plus élevé de la province (voir plus bas). Les populations mobiles tendent à se sentir coupées de la réalité politique de leur lieu de résidence d'adoption, et puisqu'elles ne peuvent pas souvent voter dans leur circonscription d'origine, elles sont moins susceptibles de remplir leur devoir civique (Black 2001; Scott et coll. 2006; Stasiulis 1997; White et coll. 2006; White et coll. 2008). C'est le cas en Nouvelle-Écosse où tant de personnes sont parties dans l'ouest du pays pour trouver du travail, ou se sont installées à Halifax, soit pour travailler, soit pour étudier. Les circonscriptions possédant le taux de participation le plus élevé sont toujours rurales, et celles ayant le taux le

plus faible sont situées à Halifax, où il y a une population importante d'étudiants et d'immigrants :

Circonscriptions électorales avec taux de participation élevé aux élections provinciales de 2006 (70+%)

Argyle	70,25%
Inverness	70,69%
Queens	71,63%
Clare	82,45%

Circonscriptions électorales avec taux de participation faible aux élections provinciales de 2006 (inférieur à 55%)

Halifax Clayton Park	48,84%
Halifax Needham	49,85%
Halifax Citadel	50,91%
Halifax Fairview	51,78%
Cole Harbour Eastern Passage	52,39%
Dartmouth North	52,76%
Truro–Bible Hill	53,06%
Hammonds Plains–Upper Sackville	54,46%
Hants East	54,64%
Cumberland North	54,90%
Halifax Atlantic	55,16%

- Il existe un sentiment de contentement chez les électeurs : moins de gens votent quand la société n'est pas en crise ou en prise avec des problèmes graves, ou quand on s'attend à ce que la personne qui occupe le pouvoir soit réélue. Également, quand un ou deux partis sont particulièrement forts, il arrive que les personnes en faveur d'autres partis n'aillent pas voter puisque leur candidat n'a aucune chance d'être élu (Blais et coll. 2004; Élections Manitoba 2004; Gidengil et coll. 2004; Nadeau et coll. 2000).
- Le statut socio-économique joue un rôle non négligeable : plus une personne est aisée et éduquée, plus il y a de chances qu'elle vote (Blais et coll. 2004; Élections Canada 2007; Nevitte et coll. 2000; Putnam 2000).
- L'âge joue également un rôle. En général, plus on est âgé, plus on vote. Cet aspect constitue l'un des principaux centres d'intérêt du comité ainsi que de D250. En effet, depuis les années 1970, les jeunes votent de moins en moins. Selon certains, puisqu'il s'agit de la principale raison liée à la faiblesse des taux de participation, il faut absolument cibler ce problème si l'on souhaite une amélioration de la situation (Adsett 2003; Eagles, Davidson 2001; Élections Canada 2008; O'Neill 2007; Rubenson et coll. 2004; Turcotte 2005). (Voir les explications ci-dessous.)
- Le processus électoral en lui-même peut être problématique. Plus il est difficile pour une personne d'aller voter (bureaux de vote difficilement accessibles, conflits d'horaire de travail,

impossibilité de faire garder ses enfants, etc.), moins elle est susceptible de le faire. Plusieurs députés ont indiqué que, selon les électeurs, les modifications apportées à l'emplacement des bureaux de vote ainsi que la réduction du nombre de ces derniers ont eu un impact direct sur le taux de participation électorale.

- Les citoyens se méfient de plus en plus de la classe politique. Étant donné qu'ils sont de mieux en mieux informés, ils sont de plus en plus critiques à l'égard du gouvernement. Et puisque leur vote ne permet de faire évoluer les choses, ils ne prennent plus le chemin des urnes (Black 2001; Blais et coll. 2004; Élections Manitoba 2004; Gidengil et coll. 2004; Lavoie 1998; Segal 2004).
- La race, l'appartenance ethnique, la langue et la religion influent également sur le comportement des électeurs. Que ce soit au niveau national ou provincial, certains segments de la population votent beaucoup moins. Les Afro-Canadiens, les autochtones et les autres minorités visibles peuvent se sentir exclus du processus électoral. Il y a deux principaux facteurs à cela : 1) étant donné que très peu de personnes provenant de ces minorités se présentent à titre de candidats, celles-ci n'ont pas l'impression d'être représentées sur la scène politique, ni même d'exister au sein du processus de gouvernance du pays; 2) puisque rien n'a jamais été fait pour que ces communautés soient présentes sur la scène politique, la croyance selon laquelle leur vote ne fait aucune différence persiste (Alfred et coll. 2007; Bedford 2003; Élections Saskatchewan n.d; Lin 2001. Le numéro de novembre 2003 du magazine *Perspectives électorales* est entièrement consacré à la participation des autochtones au processus électoral.)
- Bien que cet aspect n'ait pas fait l'objet d'une étude approfondie (Demont 1994, 2002; MacLeod 2006), les preuves empiriques suggèrent que sans mesures incitatives, comme le traditionnel système de patronage, certaines personnes ne voient pas l'utilité d'aller voter. Jeffrey MacLeod, en particulier, a étudié les conséquences de ce que John Savage avait proposé qu'il ferait une fois élu, c'est-à-dire en finir avec le système de patronage en Nouvelle-Écosse. Selon M. MacLeod, bien que cette promesse ait permis à John Savage de remporter une victoire écrasante en 1993, c'est précisément ses tentatives allant dans ce sens qui a valu une défaite à son gouvernement quatre ans plus tard. Ce commentaire a été fait par plusieurs personnes plus âgées qui ont pris part aux consultations publiques; toutefois, s'il s'agissait pour elles d'un facteur possible dans la baisse du taux de participation des électeurs, la plupart ont indiqué que l'électoralisme est heureusement une chose du passé.

Conclusions du Processus I des consultations publiques : Opinions des Afro-Néo-Écossais, des autochtones et des jeunes

Afro-Néo-Écossais

Puisqu'il n'existe pratiquement aucune étude sur la participation aux élections des Afro-Néo-Écossais, le comité a invité un certain nombre de représentants de cette communauté à prendre part aux groupes de discussion. Les avis exprimés vont dans le sens des commentaires présentés plus haut sur la faible participation aux élections des Afro-Néo-Écossais.

Beaucoup d'Afro-Néo-Écossais se considèrent comme des citoyens de seconde zone. Selon eux, leurs problèmes n'ont pas été traités par les différents gouvernements provinciaux qui se sont succédé, surtout en ce qui concerne l'éducation, l'infrastructure communautaire et la santé. Très peu de candidats se rendent dans leurs communautés pendant les campagnes électorales, surtout dans les régions rurales. De plus, une fois élus, les candidats ne se rendent presque jamais dans leurs communautés. Les participants ont également indiqué qu'une plus grande diversité chez les candidats, surtout au sein des minorités visibles, permettrait de faire évoluer les choses. Par exemple, beaucoup d'Afro-Néo-Écossais sont mal à l'aise dès qu'il s'agit de participer à une réunion composée essentiellement de blancs. Cela s'applique également aux personnes qui travaillent dans les bureaux de vote.

Toutefois, l'intérêt porté à leur communauté et à leurs problèmes constitue l'aspect le plus important. L'exemple du ministre Barry Barnett et de son programme ciblant la communauté afro-néo-écossaise a été donné. Les participants ont apprécié que la première décision de ce dernier avait été de leur dire qu'en tant que personne blanche, il voulait entendre de leur propre bouche ce qu'ils espéraient du gouvernement, plutôt que d'essayer de mettre en place des programmes sans leur avis.

Selon certains des participants afro-néo-écossais, l'initiative D250 n'était pas présente dans leurs communautés. Les organisateurs de D250 ont indiqué qu'ils avaient donné suite à toutes les demandes de ces communautés liées à l'organisation de manifestations et d'événements. Pour qu'une solution puisse être apportée au taux de participation des électeurs noirs, un processus visant à inciter ces derniers à aller voter doit être mis en place. Selon les participants, être invité à participer à des groupes de discussion est une première bonne étape, mais le processus doit aller plus loin.

Premières nations

Dans la plupart des provinces ainsi qu'au niveau fédéral, les autochtones ont seulement obtenu le droit de vote dans les années 1960. Au cours des 40 années qui ont suivi, la façon dont les Premières nations se perçoivent elles-mêmes a beaucoup changé. En effet, les membres de ces communautés se considèrent de moins en moins comme des Canadiens et de plus en plus comme faisant partie de nations à part entière. Les études effectuées sur la participation aux élections des autochtones montrent bien que dans presque chaque province cette participation est faible (et baisse) pour les élections provinciales (Albert et coll. 2007; Bedford 2003; Lin 2001). Il est

important toutefois de préciser que les données existantes concernent les autochtones qui vivent dans des réserves. Très peu d'études ont été faites sur le vote des autochtones vivant hors réserve, hormis une étude portant sur le vote des jeunes des Premières nations (voir plus bas).

En Nouvelle-Écosse, selon les chiffres les plus récents qui existent (c'est-à-dire ceux de l'élection provinciale de 1993), 45,2 % des électeurs qui vivent dans des réserves ont voté. Étant donné que les relations que les Premières nations entretiennent avec le Canada relèvent principalement du gouvernement fédéral, celles-ci ont tendance à accorder plus d'importance à la politique fédérale qu'à la politique provinciale. Selon certaines enquêtes, beaucoup d'autochtones pensent que la politique provinciale n'a aucun rapport avec leur vie de tous les jours. En revanche, les élections au sein des bandes attirent en Nouvelle-Écosse de nombreux électeurs (plus de 90 %).

Un adulte et plusieurs étudiants autochtones ont participé aux groupes de discussion. L'adulte en question a indiqué que le concept de démocratie à l'occidentale, c'est-à-dire avec plusieurs partis politiques, n'appartient pas à la culture autochtone. Selon les autochtones, ce type de système est source de division. Pour eux, gouverner grâce à un conseil d'anciens cherchant à obtenir des consensus fonctionne mieux. (Le modèle de non-partisanerie actuellement en place au Nunavut ressemble à notre modèle municipal.) En général cependant, l'adulte présent aux groupes de discussion a indiqué que la désaffectation des autochtones découle d'un scepticisme sous-jacent par rapport au système en place. Les jeunes présents étaient d'accord.

Certaines provinces, comme la Saskatchewan et la C.-B., essaient de faire augmenter le taux de participation aux élections des Premières nations grâce à l'utilisation de brochures et de rencontres avec les membres de ces communautés. Il est encore trop tôt pour dire si ces méthodes fonctionnent. Les deux provinces en question essaient de plus de recruter des candidats autochtones.

Les jeunes des Premières nations ont fait l'objet d'un projet des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (Albert et coll. 2007). Les conclusions de ce projet montrent qu'il n'existe aucune uniformité chez les jeunes autochtones du pays en ce qui concerne leur participation au processus démocratique. Il existe cependant des éléments de preuve selon lesquels plus un jeune s'identifie à la culture de sa nation, moins il est susceptible de participer à une élection provinciale ou fédérale. Les jeunes vivant hors réserve ont donné, en ce qui concerne leur absence de participation aux élections, la plupart des raisons évoquées par les jeunes en général.

Jeunes

Une étude faite au niveau national a montré que les jeunes qui votent le moins sont ceux qui sont nés après 1970 (Pammett, Leduc 2003). Plusieurs autres études ont de plus montré qu'il s'agit de la baisse du taux de participation des jeunes au niveau national qui a entraîné une baisse d'ensemble des votes pendant les élections fédérales (Adsett 2003; Gidengil et coll. 2003; O'Neill 2007; Turcotte 2005). Les jeunes qui votent cependant prêtent moins attention aux enjeux du moment et aux candidats locaux qu'aux programmes de chaque parti. En outre, ce que

les politiciens disent pendant une campagne électorale est plus important pour ce groupe d'âge que pour les électeurs plus âgés.

De façon générale, les priorités des personnes nées après 1970 diffèrent de celles des électeurs plus âgés; ils accordent en effet une plus grande attention aux problèmes économiques et à l'éducation qu'à la santé ou à un scandale particulier. Cet aspect ne fait toutefois pas l'unanimité (Adsett 2003; Conseil canadien sur l'apprentissage 2006; Eagles, Davidson 2001; Turcotte 2005). Il se peut donc que la faiblesse du taux de participation des jeunes aux élections relève moins d'un manque d'intérêt pour la politique que du contenu des programmes de chaque parti par rapport aux questions qui les intéressent. Les questions environnementales font partie des questions qui préoccupent les jeunes et qui intéressent d'ailleurs de plus en plus l'ensemble des partis et des Canadiens.

Une étude importante suggère que les jeunes ne se désintéressent pas plus de la politique que les personnes plus âgées, et que seule la nature de leur engagement diffère (O'Neill 2007; Turcotte 2005). Ils sont en effet moins susceptibles d'intégrer un parti politique, de voter, de s'intéresser à la politique et d'être au courant de la politique que les personnes plus âgées, mais leur engagement est le même que ces dernières lorsqu'il s'agit de signer une pétition, de manifester ou de faire du bénévolat. Leur engagement est donc davantage individuel et privé, peut-être parce que les moyens traditionnels de participer à la vie politique du pays ne les satisfont pas.

Selon de nombreuses études, les jeunes qui suivent des cours d'éducation civique ne votent peut-être pas une fois majeurs mais sont plus susceptibles de le faire à mesure qu'ils vieillissent (Conseil canadien sur l'apprentissage; Eagles, Davidson 2001). De plus, s'ils votent une première fois, il est probable qu'ils continuent à le faire. La difficulté cependant est de les inciter à prendre le chemin des urnes pour la première fois. Certaines des personnes ayant participé aux consultations publiques, surtout les jeunes, pensent que baisser à 16 ans l'âge du droit de vote permettrait d'inciter plus de jeunes à aller voter. En effet, selon eux, si un jeune est considéré suffisamment responsable pour obtenir son permis de conduire à 16 ans, il est alors suffisamment responsable pour voter à cet âge. Beaucoup de participants, dont des jeunes, ont exprimé un avis contraire sur le sujet. Pour eux, baisser à 16 ans l'âge du droit de vote donnerait des arguments à ceux qui veulent baisser la limite d'âge pour d'autres choses, comme l'âge légal de consommer de l'alcool. Même si les participants étaient tous d'accord pour dire que certains jeunes de 16 ans sont suffisamment mûrs pour voter, dans l'ensemble, l'opinion générale allait dans l'autre sens.

Les conclusions se rapportant aux groupes de discussion auxquels les jeunes ont participé vont dans le sens de ce que la documentation et les données de D250 indiquent sur la population en général. Les participants étaient pour la plupart intéressés à avoir une discussion sur cet aspect, et même ceux qui ont choisi de ne pas voter ont avancé des arguments bien pensés.

Certains étudiants ont dit au comité qu'ils trouvent le processus électoral intimidant parce qu'ils ne savent pas comment il fonctionne et qu'ils ne savent pas non plus où s'informer. Si leurs parents votent, ils sont alors plus susceptibles de voter. Au moins 50 % des jeunes participants ont indiqué toutefois que leurs parents ne votaient pas et qu'il ne s'agissait donc pas pour eux d'une priorité. Si la participation à la vie démocratique est présente à la maison, les jeunes sont alors plus susceptibles de voter. Il faut donc examiner s'il y a chez les parents un certain niveau

de désaffection (i.e., Boomers) et donc une absence d'incitation liée au devoir civique que constitue l'acte de voter. Certains des participants ont indiqué que la culture des écoles et la culture de la communauté où se trouvent les écoles jouent un certain rôle. Plus une communauté est présente au sein d'une école (p. ex. visites par des politiciens ou des fonctionnaires), plus les jeunes sont susceptibles de se préoccuper et de s'intéresser à des questions de nature civique. Il peut s'agir de bénévolat ou de participer à la gestion de l'école en faisant partie d'associations d'élèves.

L'initiative Démocratie 250 a ciblé en particulier l'amélioration du taux de participation aux élections des jeunes Néo-Écossais de moins de 30 ans. Les conclusions des groupes de discussion auxquels les jeunes ont participé vont dans le sens de celles de D250 et de la documentation. En effet, le manque de connaissances sur le fonctionnement du gouvernement, et plus précisément du processus électoral, est la principale raison pour laquelle les jeunes ne votent pas. La quasi totalité des participants, jeunes comme moins jeunes, ayant pris part aux groupes de discussion organisés par le comité ainsi qu'à l'initiative D250, ont indiqué qu'il fallait de nouveau intégrer aux programmes scolaires des leçons sur le processus de gouvernance politique.

Même si le ministère de l'Éducation a montré dans la présentation qu'il a faite au comité que de très nombreuses possibilités, et du matériel pédagogique, existent sur le sujet, il n'en reste pas moins qu'il y a seulement un cours obligatoire, en 11^e année, offrant la possibilité de discuter du fonctionnement du processus électoral ou des différentes formes de gouvernance politique. Tous les autres cours sont facultatifs. Selon certains enseignants, leur emploi du temps, déjà très chargé, ne leur permet pas d'aborder toutes les leçons obligatoires faisant actuellement partie du programme scolaire des écoles secondaires. Il est clairement ressorti des groupes de discussion qu'à moins de s'intéresser eux-mêmes au processus politique, les enseignants n'abordent tout simplement pas ce sujet.

Certains participants ont indiqué cependant qu'offrir des leçons d'éducation civique du primaire à la 9^e année pourrait comporter des avantages et être facilement intégré aux programmes scolaires. Il est clairement ressorti des groupes de discussion que dans les écoles où les élèves ont la possibilité de rencontrer des anciens combattants, d'organiser des élections simulées ou des simulations du Parlement, ceux-ci s'intéressent davantage au processus électoral. Les ateliers organisés dans le cadre de D250 ont été mentionnés plusieurs fois. Les jeunes ayant participé à ces ateliers ont trouvé extrêmement enrichissant de pouvoir discuter de sujets qui les intéressent avec deux anciens premiers ministres provinciaux. Ils ont eu l'impression que les adultes ne se contentaient pas de les écouter, mais qu'ils prenaient leurs préoccupations au sérieux. Les jeunes ayant participé aux activités proposées dans le cadre de l'initiative D250 ont indiqué qu'ils souhaiteraient que les programmes scolaires abordent davantage le processus électoral et démocratique. Il faut indiquer que les recommandations proposées par D250 dans son rapport final vont dans le sens de celles qui ont été faites par le comité.

L'élection provinciale de 2006 est la première pendant laquelle l'âge des électeurs a été enregistré. Chose intéressante, c'est dans les trois circonscriptions d'Halifax, c'est-à-dire Halifax Citadel, Halifax Clayton Park et Halifax Needham, que les gens ont le moins voté dans la province, et c'est aussi dans ces dernières que l'on recense la population la plus importante de

jeunes. Dans la circonscription d'Halifax Citadel (dont le taux de participation général a été de 50,91 %), les gens qui ont le plus voté étaient les 18–24 ans; viennent ensuite les 25–34 ans. Dans la circonscription d'Halifax Clayton Park en revanche (dont le taux de participation général a été de 48,84 %), ainsi que dans la circonscription d'Halifax Needham (dont le taux de participation général a été de 49,85%), les gens qui ont le plus voté étaient les 25–34 ans. Dans la circonscription d'Halifax Chebucto (dont le taux de participation général a été de 56,37 %), le deuxième taux de participation le plus élevé était chez les 18–24 ans. Il semblerait, en ce qui concerne ces circonscriptions, qu'il soit utile de comprendre pourquoi les gens plus âgés, contrairement aux jeunes, ne votent pas.

Pendant les groupes de discussion et les consultations, les jeunes ont donné plusieurs raisons au manque d'intérêt qu'ils portent au processus électoral. Beaucoup ont indiqué ne pas posséder suffisamment d'informations sur les candidats; d'ailleurs beaucoup de conseils scolaires ne permettent pas aux politiciens de rendre visite aux écoles pendant une campagne électorale. De fait, alors que de nombreux conseils scolaires et écoles étaient heureux de prendre part au processus de consultation, certains ont refusé. Beaucoup d'élèves ont dit qu'ils souhaiteraient entendre ce que les élus ont à dire et qu'ils voudraient les rencontrer en dehors des campagnes électorales. Les députés ayant rendu visite aux écoles de leurs conseils scolaires ont remarqué que les élèves étaient très attentifs et posaient de très bonnes questions. Les élèves ont quant à eux indiqué que de telles rencontres leur donnaient l'impression que quelqu'un s'intéressait à eux.

Parmi les étudiants ayant participé aux groupes de discussion, beaucoup ont indiqué, surtout les étudiants du NSCC, qu'ils aimeraient travailler dans les bureaux de vote pendant une élection. Le salaire versé renforce cet intérêt, mais ces jeunes souhaitent avant tout acquérir une expérience pratique du processus électoral. Ils ont de plus indiqué qu'ils ne savaient pas ce qu'il fallait faire pour s'inscrire sur la liste des travailleurs des bureaux de vote. Quand le comité leur a dit qu'ils devaient contacter leur député ou le bureau de circonscription d'un des autres partis, ils ont répondu que cette démarche les intimidait. Les participants étaient d'accord pour dire qu'il serait préférable que les travailleurs des bureaux de vote soient engagés par une agence externe plutôt que par l'intermédiaire des différents partis politiques. Chez de nombreux jeunes ayant participé au processus, cette réaction découlait d'une réticence à être trop étroitement associé à un parti politique donné.

Les étudiants présents ont identifié certaines des causes liées au manque d'intérêt que les jeunes portent à la politique. De façon générale, les politiciens sont mal perçus; cette perception étant renforcée par les publicités offensives diffusées par les différents partis politiques à l'occasion des dernières élections fédérales. La plupart des étudiants (ainsi que les adultes) ont indiqué que ces publicités ne servaient à rien, sauf à irriter les électeurs. Une personne a dit que ce type de tactique ne se concentrait pas sur les véritables enjeux, contrairement à ce qu'une campagne électorale était censée faire. Cette personne a ajouté qu'il ne s'agissait que d'une tromperie portant davantage préjudice au parti qui en était responsable qu'à celui qui était visé, tout en ne disant absolument rien sur son programme. Il semblerait que ce type de publicité ait dissuadé certains étudiants de ne pas voter.

Outre cette perception des politiciens, beaucoup de participants ont indiqué que le comportement puéril des politiciens à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative les faisait douter de leur capacité à gouverner. Ils ont de plus indiqué que s'ils se comportaient de la même façon en classe ou au travail, ils seraient renvoyés ou perdraient leur emploi. Ce commentaire a été fait de nombreuses fois par les adultes ayant pris part aux groupes de discussion. Le comportement des politiciens à l'Assemblée législative influe donc de façon négative sur la perception de ces derniers par le public.

Les jeunes présents ont également indiqué que les politiciens ignoraient les questions qui les préoccupent. Il s'agit par exemple des frais de scolarité limitant leur accès à l'éducation post-secondaire, le marché de l'emploi, et surtout l'environnement. Beaucoup d'étudiants ont dit qu'ils ne s'intéressaient pas à la politique même pendant les campagnes électorales, parce que leurs opinions et leurs problèmes n'étaient pas importants pour les adultes. Ils pensent de plus que la plupart des politiciens ne respectent pas les promesses électorales. En outre, pourquoi voter, ont dit certains, alors qu'entre les élections les personnes qui se présentent vous ignorent?

De façon générale, les étudiants ayant pris part aux groupes de discussion ont indiqué qu'ils seraient plus susceptibles de voter s'ils étaient mieux informés et davantage incités à le faire.

**Conclusions du Processus II des consultations publiques :
Commentaires provenant des adultes ayant participé aux groupes de discussion, des présentations publiques, ou faits par écrit**

Parmi les observations faites sur le processus électoral par les étudiants, beaucoup ont été reprises par les adultes, surtout la perception des politiciens ainsi que l'intégration, dans les programmes scolaires des écoles publiques, de leçons portant sur le processus de gouvernance politique. Nous avons regroupé les observations faites par les participants adultes dans trois parties distinctes.

Mécontentement lié au processus politique dans son ensemble

Les participants adultes ont une vision tout aussi pessimiste de la sphère politique que les jeunes, laquelle était présente dans la plupart des commentaires faits pendant les groupes de discussion, les rencontres publiques, ou bien par écrit. Certains participants ont dit qu'ils avaient tout simplement arrêté de voter parce qu'ils ont l'impression que leur voix ne compte pas, pour un ensemble de raisons d'ailleurs qui se rapportent de façon générale à un manque de confiance dans la classe politique. Beaucoup ont indiqué que les politiciens renoncent, une fois élus, aux promesses qu'ils ont faites pendant la campagne électorale. Les participants ont donc le sentiment que la politique est plus une conquête du pouvoir que le souhait véritable de gouverner.

Parmi ceux qui ont voté, beaucoup l'ont fait, dans une certaine mesure, par résignation; c'est-à-dire par sens du devoir civique plutôt qu'en pensant que leur vote pouvait faire évoluer les choses. Les participants ont souvent dit que de nombreuses personnes étaient mortes pour

préservent leur droit de vote et que d'ignorer ce droit était un manque de respect pour leur sacrifice.

Beaucoup de participants ont exprimé leur mécontentement quant au système majoritaire uninominal actuel, puisque celui-ci ne permet pas de représenter tous les citoyens, surtout en situation de gouvernement minoritaire. Un des participants a fait remarquer que le système majoritaire uninominal fonctionne quand il y a seulement deux partis, comme c'était le cas en Nouvelle-Écosse avant, mais pas quand trois partis ou plus sont en lice. Beaucoup ont dit que Stephen Harper et le Parti conservateur avaient accédé au pouvoir avec seulement quelque 20 % des voix, ce qui signifie que presque 80 % des votes ont été ignorés. Recueillir des propos sur une possible réforme électorale ne faisait pas partie de la mission du comité; cependant, beaucoup de participants ont dit qu'une telle réforme pourrait être envisagée, à l'instar de ce qui s'est fait dans d'autres provinces.

Certains participants ont indiqué que les gens ont des emplois du temps plus chargés ces jours-ci et qu'ils ont donc tendance à davantage se consacrer à leur quotidien. Cette réalité s'accompagne d'un sentiment de complaisance chez les électeurs. Cet aspect a été souligné pendant les groupes de discussion organisés dans les communautés acadiennes (les Acadiens ont toujours massivement voté - environ 80 %). Comme un des participants l'a fait remarquer, les Acadiens savent ce que signifie perdre sa liberté; et la participation au processus démocratique, notamment grâce au vote, est la meilleure façon de garantir la liberté d'un peuple.

Perception des politiciens par le public

Comme nous l'avons déjà mentionné, beaucoup de participants adultes ont indiqué que de façon générale les politiciens ne sont pas bien perçus. En ce sens, ils rejoignent l'avis des étudiants sur les publicités offensives. Pour eux, ce qu'un parti pense de l'opposition n'est pas important, seulement son programme. Le comportement irrespectueux des politiciens à la Chambre des communes a de plus été fréquemment mentionné. Selon les participants, les politiciens devraient comprendre que leur comportement a un impact négatif sur la façon dont le public les perçoit.

Dans l'ensemble, les participants ont déclaré que les politiciens doivent davantage écouter leurs électeurs et être plus présents dans leurs circonscriptions entre les élections. Même si les gens ont conscience que dans le contexte actuel il n'existe aucune réponse simple aux problèmes auxquels les gouvernements sont confrontés, selon certains participants, les gouvernements adoptent une conduite politico-politicienne plutôt que d'aller dans le sens de ce que les électeurs veulent vraiment. Ceci s'accompagne d'une impression évidente de manque de communication entre le gouvernement et le public. Un des participants a fait remarquer que les politiciens n'expliquent pas suffisamment ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire, par exemple en ce qui concerne le prix de l'essence ou les questions de financement des communautés. Selon certains, il est temps que les politiciens et les bureaucrates commencent à sortir des sentiers battus pour résoudre les problèmes actuels, par exemple la pénurie de professionnels de la santé que connaît actuellement la Nouvelle-Écosse. L'exemple de Barack Obama, président des États-Unis, a été donné un certain nombre de fois, c'est-à-dire son message sur une gestion politique plus inclusive, et donc qui génère moins de divisions.

Le processus électoral

Étant donné que les consultations publiques ont suivi de près une élection fédérale ainsi qu'une élection municipale (automne 2008), les participants ont fait beaucoup de commentaires sur le processus électoral. Précisons cependant que les règlements imposés par Élections Canada ne sont pas ceux d'Élections Nouvelle-Écosse. En effet, les exigences se rapportant à l'identification des électeurs ne sont pas les mêmes pour les élections provinciales et municipales que les élections fédérales. Cela dit, presque chaque groupe rencontré par le comité a parlé de problèmes très importants liés à l'identification des électeurs; ces problèmes les ayant d'ailleurs dissuadés, ou dissuader quelqu'un qu'ils connaissent, de voter en octobre dernier. Il se pourrait donc que la baisse du taux de participation aux élections fédérales soit due en partie à des problèmes se produisant directement dans les bureaux de vote.

Les participants ont beaucoup discuté de la possibilité de rendre le processus électoral plus pratique, par exemple en mettant des bureaux de vote dans les endroits que les gens fréquentent souvent, comme les bibliothèques, les centres commerciaux et les campus. Cela permettrait notamment aux personnes vivant ailleurs de voter dans leur circonscription (p. ex. les étudiants qui étudient à Halifax pourraient aller voter dans leur ville ou village natal), ainsi que de changer la journée d'élection du mardi au samedi. Également, les participants ont indiqué, aussi bien les jeunes que les plus âgés, que le vote électronique inciterait davantage de gens à voter, principalement parce qu'il s'agit d'un moyen rapide et pratique de le faire. Certaines personnes ont cependant parlé de problèmes liés à la sécurité ainsi qu'à l'anonymat des électeurs à l'occasion d'un essai du vote électronique pendant les dernières élections municipales.

Comme nous l'avons déjà évoqué, et selon beaucoup de participants, le désengagement civique de la population en général constitue l'un des principaux facteurs liés à la baisse du taux de participation aux élections. En effet, il est de plus en plus difficile de trouver des personnes qui acceptent de faire du bénévolat, notamment pendant les élections. Beaucoup de participants ont indiqué qu'ils aimeraient inscrire leur nom sur une liste mais qu'ils ne savaient pas comment s'y prendre. Actuellement, cette responsabilité revient aux différents bureaux des circonscriptions et des partis. Certains des participants ont indiqué qu'ils n'étaient pas à l'aise à l'idée d'appeler ces bureaux et ont donc demandé s'il était possible qu'une agence, comme Élections Nouvelle-Écosse, engage des bénévoles pendant les élections. Plusieurs personnes ont mentionné le peu de formation offerte aux travailleurs des bureaux de scrutin.

Que font les autres provinces?

Sachant maintenant ce que les Néo-Écossais pensent de la baisse du taux de participation aux élections, et avant de passer aux recommandations du comité, il pourrait être utile de voir ce que les autres provinces ont fait pour essayer de remédier au problème. La C.-B., l'Ontario, l'Î.-P.-É., le Nouveau-Brunswick et le Québec ont créé des commissions pour comprendre la situation, mais ces provinces ont toutes agi dans le cadre plus général d'une réforme électorale. Étant donné cependant que la principale responsabilité du comité se rapportait au taux de participation aux élections et non à une réforme électorale, il est intéressant de constater que les rapports finaux des commissions en question n'ont amené à aucune augmentation sensible du taux de participation aux élections de leurs citoyens. D'ailleurs, en Ontario, malgré les nombreux efforts faits pour inciter les gens à aller voter pendant la dernière élection provinciale, le taux de participation a encore baissé. La Saskatchewan en revanche a connu une hausse lors des deux dernières élections provinciales; cette province se concentre d'ailleurs sur certains segments de la population, comme les autochtones, pour accroître le taux de participation. Il est difficile d'établir des liens directs entre la publicité et le taux de participation à une élection, mais cibler des segments précis de la population semble être plus efficace.

En juillet 2008, à la demande du comité, Élections Nouvelle-Écosse a envoyé, par courriel, aux directeurs généraux des élections du pays, ainsi qu'au niveau fédéral, un questionnaire comportant les six questions suivantes :

1. Avez-vous mis en place une structure pour examiner la question de la baisse du taux de participation aux élections? Si c'est le cas, de quoi s'agit-il et quels sont les moyens utilisés, p. ex. consultations publiques?
2. Quelle est la baisse du taux de participation de votre province pour les 25 dernières années?
3. Les requêtes de fichier associées aux sites Web d'élections ont-elles été nombreuses?² (Si vous le pouvez, veuillez donner des chiffres.)
4. Qu'avez-vous fait pour augmenter le taux de participation aux élections, et, selon vous, qu'est-ce qui a été efficace et inefficace?
5. Pour les provinces qui ont mis des mesures en place et qui ont eu des élections depuis, les mesures en question ont-elles permis de faire augmenter le taux de participation?
6. À votre avis, comment s'explique la baisse du taux de participation aux élections des habitants de votre province?

² Il existe une différence importante entre une requête de fichier et la visite d'un site Web. En effet, la plupart des pages Web comportent de nombreux fichiers. Chaque fois qu'un de ces fichiers est ouvert, une **requête** est alors enregistrée. Par exemple, la page qui a été ouverte avant vous peut être un fichier HTML comportant d'autres fichiers comme des menus verticaux, des fichiers graphiques, etc. Par conséquent, quand un utilisateur visite ce type de page, il génère plusieurs requêtes de fichier. Le terme **visite** en revanche se rapporte à la visite réelle d'un site Web, sans se soucier du nombre de fichiers qui ont été ouverts ou téléchargés pendant une session. Quand vous visitez une page Web donc, le fichier journal du site en question n'enregistre qu'une seule visite. C'est pour cette raison que le nombre de requêtes de fichiers est plus élevé que le nombre de visites. Un **visiteur unique** est une personne qui visite un site plus d'une fois par jour, et un **visiteur à répétition** est une personne qui visite un site une seconde fois, peu importe le temps qui s'écoule entre les deux visites.

Nous avons reçu des réponses de l'Î.-P.-É., du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Manitoba et d'Élections Canada. Le tableau situé ci-dessous résume les réponses données aux questions 1, 3, 4, 5 et 6. Le taux de participation correspondant aux 25 dernières années se trouve dans les annexes.

En général, même si un certain nombre d'initiatives ont été mises en place dans les provinces en question, rien ne permet de prouver qu'elles aient eu une influence directe sur le taux de participation.

	Question 1	Question 3	Question 4
Î.-P.-É.	Non	Août 2007–Juillet 2008 = 208700 visites / 1320560 requêtes de fichiers	s.o.
Québec	Non, mais nous avons demandé à une université d'effectuer une étude qui permettra d'établir un profil de l'électorat pour les 5 dernières élections générales (1985–2007). Cette étude porte également sur les conditions socio-économiques et les facteurs liés aux calendriers des élections, aux différences d'âge chez les électeurs, ainsi que sur la compétition électorale.	Pendant la dernière période électorale (21 février–30 mars 2007 = 1609115 requêtes de fichiers (nombre de visites non disponible)	<ul style="list-style-type: none"> • Vote par anticipation pendant 2 journées entières • Possibilité de voter dans un établissement résidentiel public ou privé • Bureaux de vote ambulants • Vote à domicile • Possibilité de voter dans les bureaux des directeurs du scrutin Les effets à long terme de ces mesures ne sont pas encore connus.
Ontario	Non	19 août–13 octobre 2007 = 21140491 requêtes de fichiers (nombre de visites non disponible)	Mise en place de mesures ayant eu un effet direct ou indirect sur le taux de participation : <ul style="list-style-type: none"> • Plus de jours pour le vote par anticipation et journées plus longues • Bureaux de vote ouverts plus longtemps • Mise en place d'une initiative sur le vote des étudiants • Signalisation meilleure et accrue dans les bureaux de vote • Inscriptions permises pendant la journée de vote • Agents de liaison sur place dans les communautés suivantes : autochtones, étudiants, sans-abri, foyers d'accueil et communauté • Nouvelle initiative ciblée sur la révision des listes et l'inscription des électeurs • Révision des zones géographiques de chaque bureau de scrutin (surtout dans les régions rurales) • Bureaux de scrutin à forte densité

			<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle initiative sur les avis envoyés aux électeurs (avec plus de renseignements sur l'emplacement des bureaux de scrutin, etc.)
Manitoba	Non	En dehors de la période électorale : moyenne de 1 500 visites par mois. Pendant la période électorale de 2007, environ 60 000 visites	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Vote par anticipation</i> : En 2007, chaque électeur avait la possibilité de voter par anticipation, ce qui a entraîné une augmentation des personnes votant de cette façon : 2007 = 42 775; 2003 = 18 762 Les bureaux de vote par anticipation se trouvaient dans des centres commerciaux et à l'aéroport de Winnipeg. • <i>Nouvelle loi</i> : Les édifices résidentiels possédant plus de 100 unités avaient leur propre bureau de vote. Augmentation des bureaux de vote dans les régions rurales.
Saskatchewan	Non	Octobre 2007 = 2 millions de requêtes de fichiers Novembre 2007 (élection provinciale) = 2 millions de requêtes de fichiers (nombre de visites non disponible)	<p>Mise en place de nouvelles initiatives de communication :</p> <p><i>Autochtones</i> : Création de brochures; publicités diffusées sur les postes de radios des régions situées dans le nord de la province, avec voix d'autochtones en anglais, en cri et en déné. Étude portant sur la création de plusieurs postes d'agent des relations communautaires pour les communautés autochtones.</p> <p><i>Publicité</i> : Amélioration des messages publicitaires existants; création d'un guide d'information à l'intention des électeurs et insertion dans diverses publications à Regina et à Saskatoon.</p> <p><i>Brochures</i> : Création d'une série de brochures sur le vote des absents à l'intention des voyageurs, des membres des forces armées, et des personnes incarcérées; amélioration de la brochure destinée aux jeunes.</p> <p><i>Centre de contact</i> : Créé pour l'élection de novembre 2007. Quelque 12 000 appels ont été traités.</p> <p><i>Cartes d'information pour les électeurs</i> : Envoi général 1 semaine avant les élections et avant l'ouverture des bureaux de vote par anticipation.</p> <p><i>Site Web</i> : Amélioré en 2005</p> <p><i>Jeunes</i> : Embauche d'une personne pendant l'été pour mettre à jour le site Web consacré aux jeunes, améliorer les brochures. Possibilité d'engager 2 agents des relations communautaires</p>

			pour les prochaines élections
Élections Canada	Oui	s.o.	<p>Mise en place d'un certain nombre d'initiatives ciblant les jeunes, les autochtones, les communautés ethnoculturelles, les électeurs à besoins spéciaux (dont les sans-abri), ainsi que les Canadiens vivant à l'étranger.</p> <p>Méthodes utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contacts directs avec les électeurs sur le terrain • Traduction de matériel d'information • Formation de partenariats avec des organismes pour effectuer des activités pédagogiques dans les écoles et ailleurs sur le terrain • Services d'information et spécialisés • Aide apportée aux électeurs <p>Il est presque impossible de mesurer les effets de ces programmes et initiatives sur le taux de participation; toutefois, la plupart de ces derniers ont été favorablement accueillis.</p> <p>Nous collaborons actuellement avec un certain nombre d'intervenants pour élaborer des mesures liées à l'effet de ces programmes sur le taux de participation.</p>

	Question 5	Question 6
Î.-P.-É.	s.o.	s.o.
Québec	Oui, légère augmentation pendant l'élection de 2007 (70,42 % à 71,29 %). Toutefois, il nous est impossible de dire si les initiatives mises en place sont responsables de cette augmentation. L'élection de 2007 a donné lieu à l'un des résultats les plus serrés de toute l'histoire de la province.	Le référendum de 1995 a obtenu le taux de participation le plus élevé de toute l'histoire du Québec (93.52%). De toute évidence, la compétition électorale (course très serrée) et les enjeux ont influé sur le taux de participation. Pour l'instant, la baisse la plus importante du taux de participation se trouve dans l'ouest de Montréal, c'est-à-dire là où la compétition électorale est la plus faible.
Ontario	En dépit des mesures qui ont été prises, le taux de participation a encore baissé.	s.o. (N'a pas souhaité répondre.)
	Oui	Une enquête importante a été

Manitoba		<p>effectuée après l'élection de 2003 pour comprendre pourquoi les gens ne votaient pas. Il y a trois raisons principales :</p> <p>1) Ne s'intéressent pas aux élections (pessimisme par rapport aux résultats, pas assez d'information).</p> <p>2) Impossibilité de voter (en déplacement, malades, pas assez de temps)</p> <p>3) Originaires d'ailleurs : ne s'intéressent pas à la politique provinciale</p>
Saskatchewan	<p>Oui, le taux de participation a augmenté de 5,07 %. Nous ne pouvons pas dire toutefois si cette augmentation résulte des initiatives de communication que nous avons mises en place. Il semblerait toutefois qu'elles y ont contribué.</p>	<p>Bien que le taux de participation ait augmenté en 2007, nous devons faire davantage de travail auprès des autochtones et des jeunes électeurs. Nous devons également être plus présents dans les écoles pour informer les jeunes sur les élections.</p>
Élections Canada	<p>Le taux de participation a augmenté de presque 4% entre 2004 et 2006. Il est toutefois impossible de dire si cette augmentation résulte des programmes qui ont été mis en place. Les électeurs ciblés par ces derniers les ont accueillis favorablement.</p>	<p>Le non vote chez les jeunes, qui est responsable de la baisse générale du taux de participation de la population, est particulièrement préoccupant. Selon certaines études, il semblerait que cette baisse résulte d'un manque de compréhension lié à l'importance du vote. Des initiatives ont donc été mises en place pour remédier à la situation. Autres facteurs : pessimisme croissant, baisse du sens du devoir civique, déficit concurrentiel entre les partis politiques (programmes), et manque de connaissances liées à la politique.</p>

Liste des recommandations

Comme les programmes mis en place dans les autres provinces le montrent, le comité est conscient qu'il est souvent impossible de déterminer, à court terme, l'effet des initiatives visant à inciter les citoyens à voter. Cette situation résulte en grande partie de la nature systémique des raisons liées au désintérêt des électeurs dans les démocraties occidentales. Le comité pense cependant que l'application des recommandations suivantes, surtout celles qui sont liées à l'information et à la sensibilisation, permettra d'inciter les Néo-Écossais à reprendre en plus grand nombre le chemin des urnes.

Recommandation 1

Nous recommandons qu'un comité de travail, comprenant des membres du ministère de l'Éducation, du Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse, d'Élections Nouvelle-Écosse, ainsi que du Bureau du président, soit mis en place pour examiner le contenu actuel des programmes scolaires allant du primaire à la 12^e année, la façon dont ces programmes sont enseignés, ainsi que pour voir si certains changements peuvent y être apportés afin que tous les élèves des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse puissent apprendre, à un moment donné de leur scolarité, la mécanique du processus électoral ainsi que l'importance de ce processus dans la création d'une société épanouie.

Recommandation 2

Nous recommandons que le travail commencé par Démocratie 250 se poursuive grâce à la création d'un Bureau du renouvellement démocratique au sein d'un organe qui existe déjà, comme le Bureau du président ou Communications Nouvelle-Écosse, ou comme comité de travail au sein du ministère de l'Éducation ou d'Élections Nouvelle-Écosse. Des ressources supplémentaires seraient consacrées au personnel et au budget de ce bureau.

Recommandation 3

Nous recommandons que le Bureau du Président de l'Assemblée législative collabore avec le ministère de l'Éducation pour permettre aux écoles de visiter plus régulièrement l'Assemblée législative.

Recommandation 4 :

Même si la plupart des conseils scolaires et des écoles accueillent volontiers des élus, certains hésitent à le faire. Nous recommandons par conséquent qu'une politique provinciale soit mise en place en ce qui concerne les visites des écoles par les élus, à la fois pendant et entre les élections.

Recommandation 5 :

Nous recommandons que le rôle de la télévision législative soit élargi pour y inclure, outre les débats de l'Assemblée, des programmes pédagogiques sur le processus de gouvernance politique en Nouvelle-Écosse, et donc que le Bureau du président débattre avec les fournisseurs de chaînes câblées et le CRTC pour déterminer si la télévision législative pourrait être intégrée dans les forfaits de base (par exemple sur les chaînes communautaires).

Recommandation 6

Bien que l'intention de ce comité ne soit pas de revoir la loi sur les élections (*Elections Act*), ses membres recommandent qu'un comité d'experts soit créé sur résolution de la Chambre et mis sous la direction du directeur général des élections de la Nouvelle-Écosse, avec les ressources nécessaires à sa mission, pour effectuer une révision générale de la loi sur les élections (*Elections Act*) de la Nouvelle-Écosse, en vue de la moderniser et de la simplifier, tout en conservant les notions de confidentialité et d'impartialité qu'elle renferme actuellement.

Recommandation 7

Nous recommandons que le comité sur les affaires de la Chambre revoie les règles utilisées par celle-ci et apporte certains changements pour résoudre les problèmes soulevés pendant les consultations publiques.

Annexe A : Membres du comité spécial et changements apportés

Membres du comité spécial

M. Michel Samson, député (président)
Richmond

L'honorable Mark Parent (vice-président)
Kings North

M^{me} Maureen MacDonald, députée (vice-présidente)
Halifax Needham

M. Graham Steele, député
Halifax Fairview

M. Charlie Parker, député
Pictou West

L'honorable Pat Dunn
Pictou Centre

M. H. David Wilson, député
Glace Bay

M. Keith Bain, député
Victoria–The Lakes

M. Harold Theriault, député
Digby-Annapolis

Changements apportés

Pendant la seconde session de la seizième Assemblée générale, la modification suivante a été apportée au Comité spécial sur la participation au processus démocratique :

L'honorable Pat Dunn – Pictou Centre a été remplacé par :

L'honorable Jamie Muir, député – Truro–Bible Hill

Annexe B : Mandat du Comité spécial sur la participation au processus démocratique

Mandat

Résolution N° 1221

Attendu que le pourcentage des Néo-Écossais qui participent aux élections provinciales a baissé depuis quelques années;

Attendu que tous les partis de la Chambre d'assemblée souhaitent accroître la participation du public au processus démocratique;

Attendu que lesdits partis souhaitent améliorer l'efficacité du gouvernement représentatif;

Il est résolu que :

- la Chambre mette en place un comité spécial sur la participation au processus démocratique;
- le comité spécial soit composé des membres choisis par le comité de sélection et que chaque parti y soit représenté par le même nombre de personnes;
- le leader du gouvernement à la Chambre désigne un des membres du comité spécial comme président, et que les leaders à la Chambre des partis de l'opposition désignent un des membres du comité spécial comme vice-président;
- le mandat du comité spécial soit d'examiner certaines mesures visant à accroître la participation des Néo-Écossais aux élections et d'améliorer l'efficacité du gouvernement représentatif;
- le comité spécial dépose un rapport auprès du greffier de la Chambre avant le 30 juin 2007;
- la Chambre déclare, conformément à l'article 36 de la loi sur la Chambre d'assemblée (*House of Assembly Act*), que le comité ne soit pas dissout à la prorogation de la Chambre et qu'il soit autorisé à poursuivre son travail une fois la Chambre prorogée;
- tous les pouvoirs découlant de la loi sur la Chambre d'assemblée (*House of Assembly Act*), applicables aux comités, leur soient conférés et restent en vigueur pendant toute l'existence dudit comité;
- la Chambre demande au Bureau de régie interne de l'Assemblée législative de nommer, au nom du comité spécial, les membres et le personnel dont ledit comité a besoin pour mener à bien son travail;
- la Chambre demande au Bureau de régie interne de l'Assemblée législative de procurer au comité spécial, ainsi qu'à ses membres et à son personnel, les bureaux et les fonds nécessaires à l'acquittement de leurs fonctions, comme il est prévu à l'article 80 de la loi sur la fonction publique (*Public Service Act*).

Aspects ciblés par le comité spécial : Participation aux élections et participation des citoyens à la vie démocratique

Suite aux discussions des deux premières réunions du Comité spécial sur la participation au processus démocratique, il a été décidé qu'en raison du calendrier à respecter, le travail devait cibler les problèmes de participation aux élections et de la participation des citoyens à la vie démocratique, plutôt que sur une éventuelle réforme électorale. Il est toutefois important de préciser, comme ce rapport le présente, que les Néo-Écossais veulent également d'une telle réforme.

Annexe C : Travaux du comité spécial

Calendrier des réunions du comité

27 septembre 2007	Séance d'information préliminaire
11 octobre 2007	Réunion d'organisation
1 ^{er} novembre 2007	Réunion d'organisation
15 novembre 2007	Réunion d'information
1 ^{er} mai 2008	D ^{re} Paula Romanow, chargée de la recherche et des statistiques
12 juin 2008	D ^{re} Paula Romanow, chargée de la recherche et des statistiques
4 septembre 2008	D ^{re} Paula Romanow, chargée de la recherche et des statistiques
18 septembre 2008	M. Darce Fardy et M. Ian Johnson, Right to Know Coalition M. Tom McInnis, Commission électorale
13 novembre 2008	Ministère de l'Éducation M ^{me} Ann Blackwood, directrice – Services des programmes en anglais M. Bruce Fisher – Chignecto-Central Regional School Board
27 novembre 2008	Intelivote Systems Inc. M. Dean Smith, président et fondateur M. Stephen Beamish, vice-président, Développement commercial
4 décembre 2008	Coprésidents de D250 L'honorable John Hamm L'honorable Russell MacLellan
15 janvier 2009	M ^{me} Christine McCulloch, Chief Electoral Officer
5 février 2009	Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse M. David Harris, directeur provincial M. Paul McCormick, chargé des communications

Calendrier des consultations publiques

20 octobre 2008	Sydney
21 octobre 2008	Antigonish
22 octobre 2008	Truro

23 octobre 2008	Amherst
27 octobre 2008	Yarmouth
28 octobre 2008	Bridgewater
29 octobre 2008	Kentville
3 novembre 2008	Halifax

À propos des groupes de discussion

En raison de la nature du problème sur lequel porte l'enquête du Comité spécial sur la participation au processus démocratique, c'est-à-dire la désaffectation des citoyens par rapport au processus électoral, il a été décidé que les modes de consultation utilisés traditionnellement n'étaient pas les plus efficaces pour obtenir les informations recherchées, puisqu'il est peu probable que les personnes qui ne votent pas participent à des groupes de discussion publique. Le faible nombre de participants dans certaines régions a d'ailleurs confirmé cet aspect.

Afin de remédier à ce problème, le comité a pris la décision de s'éloigner des modes de consultation traditionnels et d'organiser, dans chaque région de la province, des groupes de discussion en plus des consultations publiques tenues en soirée. Des groupes ont été créés à la fois pour les adultes et pour les étudiants. Les groupes d'adultes étaient composés de personnes représentant divers organismes, et surtout de membres des communautés qui votent peu, comme les jeunes, les Afro-Néo-Écossais, les Premières nations, les personnes en situation de pauvreté et les sans-abri. En ce qui concerne l'autre côté de la médaille, ont également été invitées des personnes représentant certains organismes de développement communautaire et groupes de personnes âgées, puisqu'il s'agit des citoyens qui de façon générale participent le plus à la vie démocratique du pays. Des groupes de discussion distincts ont également été organisés, en français, pour les adultes et les étudiants acadiens et francophones, puisque le taux de participation aux élections de cette communauté est généralement très élevé. Le groupe de discussion pour jeunes francophones était composé d'étudiants du Conseil scolaire acadien provincial; il a été effectué par vidéoconférence.

Entre trois et quinze personnes ont participé à chaque groupe de discussion. (Aucun groupe de discussion n'a été organisé à Truro et à Bridgewater en raison de l'absence de participants.) Ont participé aux groupes de discussion pour jeunes des étudiants des conseils scolaires et des collèges communautaires de la province ainsi que leurs enseignants (aucun étudiant du niveau universitaire ne s'est présenté). Entre huit et vingt-sept personnes ont participé aux groupes pour jeunes. (Aucun groupe de discussion pour jeunes n'a été organisé à Amherst en raison de l'absence de participants.) Les groupes des collèges communautaires sont ceux qui ont le plus donné d'informations.

Calendrier des groupes de discussion

Lundi 20 octobre - Sydney, N.-É.

Groupe de discussion pour jeunes Salle polyvalente, Université du Cap-Breton
Étudiants du NSCC, campus Marconi

Élèves du Cape Breton Victoria Regional School Board

Groupe de discussion pour adultes Salle polyvalente, Université du Cap-Breton
Agence de développement économique du comté du Cap-Breton
Centre de bien-être pour la famille de Waycobah
Conseil des aînés du Cap-Breton

Mardi 21 octobre - Port Hawkesbury / Antigonish

Groupe de discussion pour jeunes NSCC, campus Strait, Port Hawkesbury
Étudiants du NSCC, campus Strait
Élèves du Strait Regional School Board

Groupe de discussion pour adultes Centre communautaire de St. Andrews,
Antigonish

Représentants de La Picasse
Association de développement régional d'Antigonish
Centre de ressources pour les femmes d'Antigonish

Mercredi 22 octobre - Pictou

Groupe de discussion pour jeunes Campus de Pictou, NSCC
Étudiants du NSCC, campus de Pictou

Jeudi 23 octobre - Amherst

Groupe de discussion pour adultes Légion royale canadienne, Amherst
Cumberland African Nova Scotian Association
Conseil des aînés du comté de Cumberland
Agence de développement économique du comté du Cumberland
Centre pour les femmes du comté de Pictou

Lundi 27 octobre - Yarmouth

Groupe de discussion pour jeunes Campus de Burrige, NSCC
Élèves du Tri-County Regional School Board
Étudiants du NSCC, campus de Burrige

Groupe de discussion pour adultes Rodd Grand Hotel
Conseil des aînés du comté d'Annapolis
Black Loyalist Heritage Society
Juniper House Women's Shelter

Mardi 28 octobre - Bridgewater

Groupe de discussion pour jeunes Days Inn, Bridgewater
Élèves du South Shore Regional School Board
Étudiants du NSCC, campus de Lunenburg

Mercredi 29 octobre - Kentville

Groupe de discussion pour jeunes NSCC, campus de Kingstec
Étudiants du NSCC, campus de Kingstec

Groupe de discussion pour adultes Wandlyn Inn, Coldbrook
Agence de développement Valley African Nova Scotian
Conseil des aînés du comté de Kings

Lundi 3 novembre - Halifax

Groupe de discussion pour jeunes NSCC, campus Waterfront
Étudiants du NSCC, campus Waterfront

Groupe de discussion pour adultes 1 Uniacke Room, NS Legislature
Association de développement Watershed
Black Cultural Centre

Groupe de discussion pour adultes 2 Red Room, Assemblée législative/N.-É.
Community Action on Homelessness
Community Links

Groupes de discussion pour les Acadiens (menés en français)

6 décembre 2008 - Ramada Dartmouth - Adultes

15 janvier 2009 - École du Carrefour (Dartmouth) - Jeunes

Les groupes de discussion ont permis d'obtenir de très nombreuses informations, surtout chez les jeunes. À l'instar du travail fait dans le cadre de Démocratie 250 (D250), le comité a pris conscience que les jeunes, aussi bien que les adultes, appréciaient de pouvoir s'exprimer sur les problèmes liés à la participation aux élections et au processus démocratique.

Avis liés aux réunions et aux audiences publiques

Les avis liés aux réunions du comité et aux audiences publiques ont été envoyés à tous les membres du comité, au personnel des bureaux de caucus, au personnel de l'Assemblée législative, au personnel du gouvernement, ainsi qu'aux médias. La date et le lieu de chaque audience publique ont été publiés dans les quotidiens et les hebdomadaires francophones et anglophones.

Comptes rendus

Il est possible de se procurer les comptes rendus textuels des audiences publiques et des séances d'information auprès du Bureau des comités de l'Assemblée législative, 3^e étage, Dennis Building, 1740, rue Granville, C.P. 2630 Station M, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3J 3N5; téléphone 902-424-5787, ou sans frais au 1-888-388-6489; courriel : legcomm@gov.ns.ca; ou directement sur le site Web du gouvernement de la Nouvelle-Écosse à <http://www.gov.ns.ca>.

Recherche

Toutes les recherches effectuées pour le Comité spécial sur la participation au processus démocratique ont été compilées par Paula Romanow, chargée des statistiques et de la recherche, avec l'aide d'Élections Nouvelle-Écosse, du responsable de la bibliothèque de l'Assemblée législative ainsi que des membres du comité; elles ont été remises aux membres du comité par le bureau des comités de l'Assemblée législative. Le travail de recherche était le suivant : examen de la documentation et des statistiques sur les taux de participation aux élections, au niveau provincial, national et international, pour comprendre les différentes tendances; entrevues avec les députés néo-écossais pour obtenir un tableau précis du taux de participation dans leurs circonscriptions; consultations publiques et groupes de discussion dans toute la province; entrevues avec un certain nombre d'intervenants choisis par les membres du comité.

Remerciements

Le Comité spécial sur la participation au processus démocratique souhaite remercier les Néo-Écossais pour avoir participé aux audiences publiques et aux groupes de discussion, partagé leur expérience avec le comité et exprimé leurs préoccupations. Le comité tient à remercier en particulier les directeurs des collèges communautaires pour avoir accueilli des groupes de discussion. Les membres du comité souhaitent en outre remercier toutes les personnes qui leur ont fait part de leurs opinions par téléphone, télécopieur, courriel et courrier postal. Merci enfin aux membres du personnel pour avoir rendu possible le processus de consultation et pour l'avoir rendu aussi convivial.

Annexe D
Taux de participation aux élections fédérales par province et par territoire 1988–2006
 (Source : Conseil canadien de développement social/Élections Canada)

	1988	1993	1997	2000	2004	2006	Écart/% 1988-2004
Terre-Neuve-et-Labrador	67,1%	55,1%	55,2%	57,1%	49,3%	56,7%	-26,5%
Î.-P.-É.	84,9%	73,2%	72,8%	72,7%	70,8%	73,2%	-16,6%
Nouvelle-Écosse	74,8%	64,7%	69,4%	62,9%	62,3%	63,9%	-16,7%
Nouveau-Brunswick	75,9%	69,6%	73,4%	67,7%	62,8%	69,2%	-17,3%
Québec	75,2%	77,1%	73,3%	64,1%	60,5%	63,9%	-19,5%
Ontario	74,6%	67,7%	65,6%	58%	61,8%	66,6%	-17,2%
Manitoba	74,7%	68,7%	63,2%	62,3%	56,7%	62,3%	-24,1%
Saskatchewan	77,8%	69,4%	65,3%	62,3%	59,1%	65,1%	-24%
Alberta	75%	65,2%	58,5%	60,2%	58,9%	61,9%	-21,5%
Colombie-Britannique	78,7%	67,8%	65,6%	63%	63,3%	63,7%	-19,6%
Yukon	70,8%	70,4%	69,8%	63,5%	61,8%	66,1%	-12,7%
Territoires du Nord-Ouest	78,4%	62,9%	58,9%	52,2%	47,3%	56,2%	-39,7%
Nunavut	s.o.	s.o.	s.o.	54,1%	43,9%	54,1%	189%*
Canada	75,3%	69,6%	67%	61,2%	60,9%	64,7%	-19,1%

N/D = données non disponibles

* Pour le Nunavut, écart en % pour la période de 2000 à 2004

Annexe E
Tableau de comparaison pour les élections provinciales (1990–2008)

1990						64,4%	
1991				80,12%			
1992							
1993	83,62%	80,70%	75,39%				
1994					81,58%		
1995				74,89%		63%	69,20%
1996	74,40%	85,84%					
1997							
1998			69,47%		78,32%		68,11%
1999	69,57%		68,12%	75,59%		58,3%	
2000		84,86%					
2001							
2002							
2003	75,52%	83,27%	65,79%	68,67%	70,42%	56,8%	54,17%
2004							
2005							
2006			59,89%	67,52%			
2007	62%	83,84%			71,23%	52,1%	56,75%
2008							
Écart	-21,62%	+3,14%	-15,5%	12,6%	-10,35%	-12,3%	-12,46%
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.³	Québec	Ontario	Manitoba

³ Les limites des circonscriptions du Nouveau-Brunswick ont changé entre les élections de 1991 et celles de 1995 (le nombre de sièges est passé de 58 à 55).

1990							
1991		83,33%		64,03%		76,4%	
1992					77,54%		
1993			60,21%				
1994							
1995		64,59%					
1996				59,11%	79,58%		
1997			53,75%				
1998							
1999		65,50%				70,50%	88,59%
2000					78,58%		
2001			52,83%	55,44%			
2002					78,13%		
2003		70,95%				68,54%	
2004			44,7%				100%
2005				58,19%			
2006					72,90%		
2007		76,02%				67,02%	
2008			41,3%				
Shift		-7,31%	-18,91%	-5,84%	-4,64%	-9,38%	+11,421%
		Sask⁴	Alberta⁵	C.-B.⁶	Yukon	T.N.-O.⁷	Nunavut⁸

⁴ Il est intéressant de remarquer que le taux de participation aux élections a augmenté pendant les deux dernières élections provinciales de la Saskatchewan. Le taux de participation élevé aux élections de 1991 a abouti à l'arrivée au pouvoir du NPD. Ce parti a été réélu à l'occasion des deux élections suivantes (en 1995 et en 1999 – gouvernement majoritaire). En 2001, le premier ministre de l'époque, Roy Romanow, a quitté son poste, ce qui peut expliquer le taux de participation plus important aux élections de la même année; précisons toutefois que le NPD a remporté les élections avec une faible majorité. En ce qui concerne les élections de 2007, l'on a attribué le taux de participation élevé à l'augmentation très importante de personnes qui ont voté dans les bureaux de scrutin par anticipation (43 730).

⁵ Le taux de participation aux élections de 1993 en Alberta, soit 60,21 %, était plus élevé que pour la plupart des élections ayant eu lieu précédemment : 1989 – 53,6 %; 1986 – 47,25 %; 1982 – 66 %; 1979 – 58,73 %; 1975 – 59,58 %.

⁶ La différence entre les élections de 1991 et celles de 2001 était de -8,59 %.

⁷ Entre les élections territoriales de 1995 et celles de 1999, les Territoires du Nord-Ouest ont été divisés pour créer le Nunavut.

⁸ Le taux de participation aux deux élections qui ont eu lieu depuis la création du Nunavut a connu une augmentation puisque les personnes vivant dans les communautés éloignées ont pu voter par téléphone en 2004. Il a été difficile d'obtenir des chiffres précis sur le taux de participation aux élections de 2004, mais la plupart des sources indiquent que pratiquement toutes les personnes ayant le droit de voter l'ont fait.

Annexe F
Taux de participation – Exemples concrets
Élections Nouvelle-Écosse
Juin 2008

Au cours des dernières années, Élections Nouvelle-Écosse a reçu de nombreux commentaires de la part de directeurs du scrutin ainsi que d'électeurs, ou d'électeurs potentiels, sur les raisons pour lesquelles ces derniers n'avaient pas eu l'intention de voter ou n'avaient pas voté lors d'une élection donnée, ou encore n'avaient pas l'intention de le faire dans l'avenir. Ces informations, qui ont été conservées, sont anecdotiques mais comportent parfois des explications intéressantes. De façon générale, Élections Nouvelle-Écosse a essayé d'apporter une solution aux problèmes signalés et mis en place des mesures pour les éviter. Il faut préciser cependant que certaines plaintes, même si elles ont été déposées, ne sont ni courantes ni justifiées. La plupart des plaintes en question se rapportent à des aspects physiques plutôt qu'au processus électoral ou à des objections de nature philosophique. Voici quelques exemples.

1. Le bureau de vote ne se trouve plus là où il a toujours été. Il se peut que l'édifice en question n'existe plus, qu'il soit en mauvais état ou qu'il soit utilisé pour une autre fonction le jour de l'élection, par exemple dans le cas d'une église. Il semblerait que les électeurs ressentent un « attachement » à un endroit particulier quand ils ont l'habitude de s'y rendre pour voter; dans certains cas d'ailleurs, ils ne veulent voter nulle part ailleurs.
2. Même si l'adresse du bureau de vote est clairement indiquée sur l'avis que reçoivent les électeurs par la poste, il arrive souvent que ces derniers n'en prennent pas connaissance et supposent que le vote se déroule au même endroit que la dernière élection. Il arrive également à certains électeurs d'appeler trop tard pour obtenir les informations qui leur sont nécessaires pour enregistrer leur vote, et donc de se rendre au bon bureau de vote mais de ne pas pouvoir voter. D'autres électeurs oublient leur avis ou ne possèdent pas les bons renseignements; une fois rentrés chez eux, ils ne font pas l'effort de retourner au bureau de scrutin.
3. Élections Nouvelle-Écosse a reçu de nombreuses plaintes sur les bureaux de vote se trouvant dans des églises. Certains électeurs par exemple refusent d'aller dans une église qu'ils ne fréquentent pas. Ceci se produit plus souvent dans les régions rurales où les convictions politiques et religieuses, souvent très ancrées, engendrent encore des divisions au sein des communautés. En 2003, plusieurs bureaux de vote se trouvaient dans une synagogue de la région d'Halifax. Élections Nouvelle-Écosse a reçu de nombreux appels de personnes se plaignant de cette situation; certaines personnes ont même refusé d'entrer dans une synagogue pour aller voter. Des situations semblables se sont produites pour d'autres religions.
4. Certaines des personnes qui sont allées voter dans un édifice religieux se sont plaintes d'objets se trouvant dans ces lieux et ont refusé de voter ou se sont ouvertement offusquées de la situation. Précisons que voter n'a rien à voir avec la religion.
5. Il n'est pas rare d'avoir reçu des plaintes de la part d'électeurs ayant refusé de voter parce que le bureau de vote se trouvait à l'intérieur même d'un édifice religieux et non dans la salle paroissiale. Il est très rare ces jours-ci que les gens doivent aller voter à l'intérieur même d'un

édifice religieux; d'ailleurs, si cette situation se produisait, Élections Nouvelle-Écosse ne pourrait l'admettre. Il arrive cependant que les directeurs du scrutin ne précisent pas que des bureaux de vote se trouvent à l'intérieur d'édifices religieux.

6. Il est arrivé qu'à la suite de certains changements une seule section de vote ait été créée pour plusieurs communautés. Les communautés tendent à avoir des allégeances politiques bien ancrées. Si deux communautés aux convictions différentes, une libérale et l'autre conservatrice, devaient se retrouver dans la même section de vote, certaines personnes refuseraient d'aller voter convaincues que leur vote ne compterait pas, surtout s'ils vivent dans la plus petite des communautés en question.

7. Certains électeurs ne sont pas à l'aise dans un bureau de vote où se trouvent beaucoup de personnes (cela peut se produire s'il y a plusieurs tables ou si le bureau est très occupé). Il s'agit souvent de personnes plus âgées qui sont facilement désorientées. Il se peut alors qu'elles partent sans voter.

8. Si un électeur ne reçoit pas son avis dans le courrier (lequel indique où et quand aller voter), il se peut qu'il appelle pour dire qu'il habite à la même adresse depuis tel nombre d'années et demander pourquoi son nom n'a pas été inscrit sur les listes. Dans certains cas, il arrive qu'un électeur n'aille pas voter parce qu'il estime que son nom devrait déjà être inscrit sur les listes; il se met alors à se plaindre du gouvernement en général.

9. Certains électeurs, qui n'ont pas reçu d'avis dans le courrier, se rendent quand même au bureau de vote de leur section. Une fois sur place cependant, ils doivent signer une déclaration indiquant qu'ils ont le droit de voter puis montrer des pièces d'identité. Il arrive, dans ce genre de situation, que les électeurs se fâchent en raison de la situation et partent sans voter. Certains électeurs ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent pas se porter garants d'un ami ou de leur conjoint et partent donc sans voter.

10. Certains électeurs ne reçoivent pas d'avis mais savent où se trouve le bureau de vote grâce à une personne qui vit avec eux. Ils décident alors d'aller voter mais doivent présenter des pièces d'identité et signer une déclaration. Si la personne n'a pas avec elle les pièces demandées, elle ne peut pas alors voter. Les scrutateurs ne sont pas censés procéder de la sorte, mais il arrive que cette situation se produise. L'on essaie d'ailleurs de résoudre ce problème dans les formations que suivent les scrutateurs.

11. L'on nous a rapporté que certains électeurs s'étaient vus dans l'obligation de présenter des pièces d'identité au bureau de vote même si leur nom se trouvait sur la liste électorale. Les personnes n'ayant pas sur elle les pièces demandées n'ont pas pu voter. Cette façon de procéder n'est pas la bonne puisqu'un électeur n'est pas tenu de prouver son identité si son nom se trouve sur la liste électorale.

12. Certains directeurs du scrutin nous ont dit que dans certains cas, surtout dans les régions rurales, des électeurs sont allés au bureau de scrutin pour voter mais ne l'ont pas fait parce qu'ils n'aimaient pas le scrutateur qui était sur place et avaient donc refusé de lui parler.

13. Élections Nouvelle-Écosse a reçu des appels de la part d'électeurs voulant que quelqu'un les conduise au bureau de vote. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un service offert par É.N.-É., nous leur avons conseillé d'appeler le parti politique de leur choix (nous leur avons donné les numéros). Il est arrivé que certains électeurs se fâchent et nous disent qu'ils n'iraient pas voter.

14. Même si tous les bureaux de vote doivent être accessibles aux handicapés moteurs (en fauteuil roulant ou avec un déambulateur), il arrive que l'entrée de certains bureaux soit recouverte de graviers ou que la surface soit déformée, et donc instable, ou encore que la montée soit trop raide, et que personne n'accompagne la personne handicapée pour l'aider à se rendre jusqu'à l'entrée. Certaines personnes nous ont dit, par téléphone, que quand cette situation se produisait souvent, les personnes concernées ne cherchaient même pas à se rendre jusqu'à l'intérieur du bureau de vote.

15. Certaines personnes se sont plaintes parce que selon elles l'endroit où se trouvait leur bureau de vote n'était pas acceptable. En l'occurrence, l'édifice utilisé était le seul pouvant être converti en bureau de vote. Les plaintes étaient les suivantes : édifice inaccessible, sale ou en mauvais état. Un électeur a même signalé que des animaux de ferme pouvaient entrer et sortir à leur guise dans la résidence où le bureau de vote de sa circonscription se trouvait.

16. Quand le seul endroit possible pour un bureau de vote est une résidence privée, on nous a signalé que certains électeurs refusaient d'y entrer parce que ses propriétaires votaient pour un autre parti que le leur. Ces plaintes datent déjà d'un certain temps et proviennent de régions rurales où les gens se jugent parfois les uns les autres en fonction de leurs convictions politiques ou religieuses. Aucune résidence privée n'a accueilli un bureau de vote au cours des deux dernières élections générales.

17. Beaucoup d'électeurs vont voter pendant leur dîner. En raison des files d'attente, il arrive qu'ils n'aient pas suffisamment de temps et qu'ils ne puissent pas, ou ne veulent pas, retourner voter après leur travail.

18. Certains électeurs, qui arrivent en voiture, ne peuvent pas stationner leur véhicule directement sur place ou à une distance acceptable. Agacés, ils repartent sans voter. Certaines personnes nécessitant une canne ou un déambulateur pour marcher, qui ne peuvent pas se rendre loin à pied, repartent sans voter parce qu'il n'y a aucun stationnement gratuit près du bureau de vote.

19. Le temps qu'il fait influe négativement sur le taux de participation. Beaucoup d'électeurs ne vont pas voter s'il pleut, s'il neige, s'il y a de la glace ou si l'on prévoit du mauvais temps.

20. Il est souvent arrivé, par le passé, que les scrutateurs arrivaient en retard et que les bureaux de vote n'étaient pas prêts à temps. Puisque certains électeurs ont prévu voter avant d'aller travailler et ne peuvent pas le faire plus tard dans la journée, ils ne peuvent pas attendre que le bureau de vote soit prêt, ce qui nécessite de 15 à 20 minutes. Il s'agit d'un problème que seuls les directeurs du scrutin peuvent régler.

21. Il arrive que des électeurs refusent d'aller voter parce qu'ils ont l'impression d'avoir été harcelés par les représentants des différents partis, pour savoir par exemple s'ils avaient l'intention d'aller voter ou s'ils avaient besoin d'une occasion pour se rendre au bureau de vote.

22. Il arrive également que des électeurs refusent d'attendre, ne serait-ce que quelques minutes, et repartent sans voter. Certaines personnes, qui nécessitent une canne ou un déambulateur, ne peuvent pas rester longtemps debout, se fatiguent vite et repartent sans avoir voté. Elles doivent attendre pour aller voter ou que leur nom soit ajouté à la liste électorale par les réviseurs adjoints.

23. Certains électeurs se sont plaints du harcèlement des agents qui se trouvent à l'extérieur des bureaux de vote et qui leur demandent leur nom et pour quel parti politique ils ont l'intention de voter. Il arrive alors que certaines personnes repartent sans voter.

24. Certaines personnes se sont plaintes pour la raison suivante : les travailleurs des bureaux de scrutin étaient impolis à l'égard des électeurs qui étaient ralenties en raison de leur âge ou d'un handicap, ou encore qui avaient de la difficulté à comprendre l'anglais.

25. Des électeurs ont appelé Élections Nouvelle-Écosse parce qu'ils ne pouvaient pas trouver le bureau de vote. Une fois les directions données, ces derniers n'avaient pas suffisamment de temps pour aller voter. Beaucoup de personnes attendent à la dernière minute pour aller voter.

26. Il arrive qu'il faille déplacer un bureau de vote après que les avis ont été envoyés. Certains électeurs ne sont pas informés du changement et se rendent à l'adresse indiquée sur l'avis qu'ils ont reçu. Même si l'adresse du nouveau bureau de vote est indiquée à l'ancien bureau de scrutin, certains électeurs n'ont pas suffisamment de temps pour faire le déplacement ou décident tout simplement de ne pas aller voter.

27. À l'occasion d'une élection, un des bureaux de vote était situé dans un endroit bloqué par un défilé. Les électeurs qui s'étaient déplacés en voiture n'ont pas pu se stationner suffisamment près du bureau de vote et sont repartis sans être allés voter.

28. À l'occasion d'une autre élection, le pont menant au bureau de vote était obstrué par des travaux de construction. Étant donné qu'il a fallu utiliser un autre bureau, certains électeurs ont dû conduire 20 minutes de plus pour aller voter; certains ont décidé de ne pas faire l'effort.

Annexe G : Bibliographie

Bibliographie

- ADSETT, M., *Change in political era and demographic weight as explanations of youth 'disenfranchisement' in federal elections in Canada, 1965–2000*, *Journal of Youth Studies* 6, n° 3 : 247–63, 2003.
- ALFRED, T., PITAWAKNAKWAT, B. et PRICE, J., *The meaning of political participation for indigenous youth: Charting the course for youth civic and political participation*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2007.
- BEDFORD, D., *Participation de l'électorat autochtone en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick*, *Perspectives électorales* 5, n° 3 : 16–20, 2003.
- BLACK, J., *La participation des immigrants et des minorités ethnoraciales aux élections fédérales canadiennes*, *Perspectives électorales* 3, n° 1 : 8–13, 2001.
- BLAIS, A., DOBRZYNSKA A. et MASSICOTTE L., *Pourquoi le taux de participation est-il plus élevé dans certains pays que d'autres?* Ottawa, Élections Canada, 2003.
- BLAIS, A., GIDENGIL, E., NADEAU, R. et NEVITTE, N., *Anatomy of a Liberal victory: Making sense of the vote in the 2000 Canadian Election*, Peterborough, Broadview Press, 2002.
- BLAIS, A., GIDENGIL, E., NADEAU, R. et NEVITTE, N., *Where does decline come from?* *European Journal of Political Research* 43, n° 2 : 221–36, 2004.
- Conseil canadien sur l'apprentissage, *La participation électorale baisse : Serait-ce lié à la diminution de l'enseignement civique*, 2006. http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/7-01_18_06F.pdf (consulté le 12 décembre 2008).
- DEMONT, J., *Breaking tradition*, *Maclean's Magazine* 107, n° 5 (31 janvier), 15–16, 1994.
- DEMONT, J., *The good old days*, *Maclean's Magazine* 115, n° 44 (11 avril), 28–30, 2002.
- EAGLES, M. et DAVIDSON, R., *Civic education, political socialization, and political mobilization: Can "Kids Voting USA" diminish inequalities in voter participation?* *Journal of Geography* 100, n° 6, 233–42, 2001.
- Élections Canada, *L'histoire du vote au Canada*, Ottawa, Élections Canada, 2007.
- Élections Canada, *Estimation du taux de participation par groupes d'âge à la 39^e élection générale fédérale*, Ottawa, Élections Canada, 2008.
- Élections Manitoba, *Low voter turnout: A survey*, Winnipeg, Elections Manitoba, 2004.

Elections Saskatchewan, n.d.

BLAIS, A., GIDENGIL, E., NADEAU, R. et NEVITTE, N., *Citizens*, Vancouver, UBC Press, 2004.

LAVOIE, L., *Participation aux élections générales fédérales du Canada 1867–1997*, *Revue parlementaire canadienne* 1, n° 4, p. 23, 1998.

LIN, Brian, Elections BC want the First Nations vote to count, 2001.
www.ammsa.com/raven/topnews-May-2001.html (consulté le 23 juin 2008).

MACLEOD, J., *Nova Scotia politics: Clientelism and John Savage*, *Revue canadienne de science politique* 39, n° 3, 553–70, 2006.

NADEAU, R., BLAIS, A., NEVITTE, N. et GIDENGIL, E., *Elections and satisfaction with democracy*, article, présenté lors de la réunion annuelle de la American Political Science Association, Washington, D.C., 30 août– 3 septembre 2000.

NAKHAIE, R., *Electoral participation in municipal, provincial and federal elections in Canada*, *Revue canadienne de science politique* 39, 363–90, 2006.

NEVITTE, N., BLAIS, A., GIDENGIL, E. et NADEAU, R., *Socio-economic status and non-voting: A cross-national comparative analysis*, 2000. <http://ces-eec.mcgill.ca/documents/SESNonVoting.pdf> (consulté le 12 juillet 2008).

O'NEILL, B., *Indifferent or just different? The political and civic engagement of young people in Canada*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2007.

PAMMETT, J. et LEDUC., L., *Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants*, Ottawa, Élections Canada, 2003.

PAMMETT, J., *Voting turnout in Canada*, In H. Bakvis (éd.), *Voter turnout in Canada*, vol. 15 des analyses de recherche de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis. Toronto and Oxford: Dundurn Press, 1991.

PUTNAM, Robert D., *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.

RUBENSON, D., BLAIS, A., GIDENGIL, E., NEVITTE, N. et FOURNIER, P., *Does low turnout matter: Evidence from the 2000 Canadian general election*, *Electoral Studies* 26, n° 3 : 589–97, 2007.

RUBENSON, D., FOURNIER, P., BLAIS, A., GIDENGIL, E. et NEVITTE, N., *Accounting for the age gap in turnout*, *Acta Politica* 39, n° 4, 407–21, 2004.

- SCOTT, K., SELBEE, K. et REED, P., *Making connections: Social and civic engagement among Canadian immigrant*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 2006.
- SEGAL, H., *La remise en question de leur légitimité : un défi pour les parlementaires*, Revue parlementaire canadienne 27, n° 1 : 30, 2004.
- STASIULUS, D., *Participation by immigrants, ethnocultural/visible minorities in the Canadian political process*, document de travail, Patrimoine canadien, 1997.
- STUDLAR, D.T., *Canadian exceptionalism: Explaining differences over time in provincial and federal voter turnout*, Revue canadienne de science politique 34, n° 2, 299–319, 2001.
- TURCOTTE, A., *Le fossé des générations : Pourquoi les jeunes Canadiens ne votent pas*, vol. 7, n° 1, 12–16, 2005.
- WHITE, S., NEVITTE, N., BLAIS, A., GIDENGIL, E. et FOURNIER, P., *The political resocialization of immigrants: Resistance or life-long learning?* Political Research Quarterly 61, n° 2, 268–81, 2008.
- WHITE, S., NEVITTE, N., BLAIS, A., EVERITT, J., FOURNIER, P. et GIDENGIL, E., *Rattraper le temps perdu : Le taux de vote des immigrants au Canada*, Perspectives électorales 8, n° 2, 10–16, 2006.
http://www.elections.ca/eca/eim/article_search/article.asp?id=144&lang=f&frmpagesize=5&textonly=false (consulté le 12 août 2008)